

L'Afeas sur la place publique



54^e Assemblée générale annuelle

14 novembre 2020 - En mode virtuel



Mot de la présidente

Hélène Tremblay

Rapport d'activités

Hélène Cornellier

Rapport de projets

Hélène Cornellier

Rapports de comités

Marianne Pertuiset-Ferland

Pierrette Marcotte

Lise Courteau

Mise en page

Huguette Dalpé

Page couverture

Mélanie Loubier, ML Design

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source complète.



5999 rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6
Téléphone : 514 – 251-1636 | Télécopieur : 514-251-9023
Courriel : info@afeas.qc.ca | Internet : www.afeas.qc.ca

Table des matières

Programme de l'assemblée générale annuelle	4
Mot de la présidente.....	5
Rapport des activités	7
Rapport des projets	49
Rapport des comités	53
Annexe : États financiers.....	69

Merci à nos partenaires

L'Afeas remercie ses partenaires financiers grâce à qui elle a réalisé ses activités et ses projets au cours de l'année 2019-2020.



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Secrétariat
à la condition
féminine

Québec

Travail, Emploi
et Solidarité sociale

Québec

Programme

9 h 00	Accueil en ligne et prise de présences des membres en règle
9 h 20	Période de consignes techniques
9 h 30	Ouverture et mot de bienvenue
9 h 35	Constat du quorum
9 h 36	Nomination de la présidente et de la secrétaire d'assemblée
9 h 40	Adoption de l'ordre du jour
9 h 45	Adoption du procès-verbal de la 53 ^e AGA du 23 août 2019
9 h 50	Dépôt du rapport annuel d'activités 2019-2020 <ul style="list-style-type: none">• Présentation du rapport de la présidente
10 h 00	Période de questions sur le rapport annuel d'activités 2019-2020
10 h 15	Adoption du rapport annuel d'activités 2019-2020
10 h 16	Présentation des états financiers vérifiés pour l'année se terminant le 30 juin 2020, par la firme Massie, Turcotte et Associés
10 h 30	Période de question sur le rapport financier
10 h 45	Adoption du rapport financier 2019-2020
11 h 00	Nomination de l'auditeur pour 2021
11 h 05	Pause de 10 minutes
11 h 15	Nomination d'une présidente et secrétaire d'élection
11 h 16	Élections des officières provinciale : <ul style="list-style-type: none">• Présentation des représentantes régionales au CA provincial 2020-2021• Vote
11 h 45	Dévoilement des officières au CA provincial 2020-2021
11 h 50	Mot de clôture
12 h 00	Levée de l'assemblée

Mot de la présidente

L'Afeas, toujours active, même en temps de pandémie !

C'est grâce à l'union, en 1966, des Cercles d'économie domestique (CED) et de l'Union catholique des femmes rurales (UCFR) que l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas) voit le jour. Forte de 54 printemps cette année, nos revendications pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait entre les femmes et les hommes sont encore et toujours d'actualité.

Une année effervescente

Fructueuse, l'année 2019-2020 nous aura permis de faire reconnaître certaines de nos revendications auprès des instances décisionnelles. Cependant, en ces temps de pandémie, nous sommes plus que jamais appelées à cimenter les liens qui nous unissent et à engager des partenariats solides avec les diverses associations qui partagent les mêmes valeurs que nous, ici comme à l'international.

C'est dans cet esprit que nous avons mis en place deux projets majeurs et déposé le canevas d'un troisième. Dans un premier temps, dès septembre 2019, nous avons lancé le projet « *Femmes solidaires dans le renouveau* », financé par le ministère fédéral Femmes et Égalité des genres Canada. D'une durée de quatre ans, ce projet nous permettra d'assurer une transformation organisationnelle au sein de l'Afeas et d'actualiser nos outils de gouvernance, tout comme notre approche communautaire afin de renouveler notre audience et de consolider nos appuis pour faire avancer la cause des femmes.

Dans un deuxième temps, depuis décembre 2019, nous avons entrepris de concrétiser le projet « *Le travail invisible, ça compte!* », financé par le Secrétariat à la condition féminine du Québec. À partir des travaux du comité inter-associations de onze partenaires, nous avons adopté un manifeste qui porte nos revendications communes, dont celle d'obtenir une *Journée nationale du travail invisible* et l'inclusion de la valeur de ce travail au Produit intérieur brut (PIB). Sur ce chemin commun vers l'égalité, nos actions visent à rendre visible la valeur économique du travail invisible des femmes. Pourquoi ? Pour redistribuer la richesse afin que chaque femme, chaque homme et chaque enfant puissent vivre dans la dignité avec les mêmes droits.

Dans un troisième temps, nous avons reçu, en août 2020, une réponse positive à notre projet déposé au Programme Nouveaux horizons pour les aînés (PNHA). Ainsi nous pourrions offrir à nos membres aînées un soutien concret afin de faciliter leur apprentissage des technologies de communication.

Assurer la transmission de nos valeurs

Depuis mars dernier, la pandémie a monopolisé notre attention et changé notre façon de vivre, comme individus et comme membres actives de l'Afeas. Poursuivant son travail, le conseil exécutif a mobilisé ses énergies pour déterminer les meilleurs scénarios afin d'assurer les mieux-être de nos membres et l'avancée de notre mission.

N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. Simone de Beauvoir

Rappelons-le, nous ne pouvons prévoir que ce serait une crise sanitaire qui provoquerait des reculs. Ce sont les femmes, mères, aidantes ou travailleuses dans les services essentiels, qui sont le plus touchées par la pandémie, et ce, à bien des niveaux. Même si certains ont reconnu ce travail fait par les femmes, très peu a été fait concrètement pour les soutenir. Il nous faut donc être vigilantes afin de ne pas perdre nos acquis.

C'est pourquoi à l'instar de nos membres qui, en démontrant leur attachement au tissage, ont permis la transmission de cet art traditionnel dans leur milieu, pourquoi ne pas aussi assurer la transmission de nos valeurs et de notre savoir-faire pour obtenir et préserver les droits des femmes au quotidien ? Je me demande parfois si nous ne devrions pas troquer nos métiers à tisser le fil pour tisser des liens de solidarité. Mais ma petite voix intérieure me dit : «*L'un ne devrait pas empêcher l'autre. Cependant rappelons-nous que la raison d'être de l'Afeas est de tisser l'égalité, la solidarité, la liberté, la justice et la paix.*»

Unissons nos forces

Au cours de cette année si particulière, sans l'implication et la solidarité des membres du conseil exécutif provincial et des conseils d'administration aux trois paliers et le soutien de l'équipe du siège social, je n'aurais pu assurer seule le maintien des activités de l'Afeas et son développement. Cette situation sans commune mesure nous a demandé et nous demande encore des moyens d'action inhabituels et créatifs pour trouver, en nous et autour de nous, des ressources imprévues. Et nous en sommes capables, nous l'avons souvent démontré avec brio !

Je termine l'année avec le sentiment d'avoir contribué à la pérennité de notre mouvement et de pouvoir poursuivre ma mission avec plus de sagesse et de lucidité grâce à notre incroyable capacité d'adaptation. Mais, je le redis, nous avons besoin les unes des autres pour poursuivre notre travail vers une réelle égalité entre les femmes et les hommes.

Hélène Tremblay, présidente provinciale

Rapport des activités

L'année 2019-2020 a pris un tournant imprévu vers la mi-mars avec les mesures de confinement et la fermeture des commerces et des bureaux, dû à la pandémie de la Covid-19. Tout a changé en l'espace de quelques jours. Nous avons changé la façon de tenir les rencontres statutaires et celles liées aux projets, annulé la plupart des activités de formation et de sensibilisation, mis à jour le parc informatique aux trois paliers et formé nos membres aux technologies virtuelles comme Zoom, en prévision notamment des assemblées générales annuelles remises à l'automne 2020. Cette situation inusitée se reflète dans le présent rapport d'activités.

• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 23 août 2019, l'Afeas a tenu son 53^e congrès annuel à Joliette, dans la région de Lanaudière. D'une durée d'une journée, ce congrès comprenait l'assemblée générale annuelle et l'étude de propositions proposées par les Afeas régionales de même que la remise de prix et la présentation des campagnes déployées en 2019-2020, celle du travail invisible et celle dans le cadre des élections fédérales. Le taux de participation était plus que satisfaisant puisque 285 membres provenant des 11 régions de l'Afeas y ont assisté. Des bénévoles de la région ont accueilli les participantes avec grand plaisir et leur ont donné toutes les informations concernant leur séjour à Joliette.

• ÉQUIPES DE TRAVAIL

Le conseil d'administration, composé de onze membres, s'est réuni à cinq reprises dont deux rencontres en présence et trois en mode virtuel. Quant au conseil exécutif composé de cinq membres, il a tenu sept réunions régulières en présentiel et trois rencontres sur Zoom afin d'assurer les suivis des décisions du conseil d'administration avec le siège social.

Le conseil d'administration a formé sept comités et leur a confié des mandats spécifiques. Les responsables de ces comités, en plus des rapports déposés au conseil exécutif au cours de l'année, produisent un rapport annuel à partir du mandat reçu. Ces rapports font partie des documents déposés à la 54^e assemblée générale annuelle, en novembre 2020, et se retrouvent dans le présent cahier.

Au cours de l'année, l'équipe du siège social, composée de cinq employées et de quatre pigistes, a assumé les mandats et responsabilités demandés par les conseils d'administration et exécutif.

54^e Assemblée générale annuelle

Les Conseil d'administration et conseil exécutif

Le conseil d'administration de l'Afeas est composé de onze administratrices, chacune d'elle étant mandatée par le conseil d'administration régional dont elle est membre. Cinq d'entre elles sont choisies par l'ensemble des administratrices pour composer le conseil exécutif provincial. En voici la composition pour l'année 2019-2020 :

Conseil exécutif	
Hélène Tremblay, présidente	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau
Lise Courteau, 1 ^{ère} vice-présidente	Mauricie
Lise Morin-Vachon, 2 ^e vice-présidente	Québec-Chaudière-Appalaches
Rachel Leduc, secrétaire	Montréal-Laurentides-Outaouais
Danielle Michaud, trésorière	Estrie

Administratrices	
Marielle Roy	Bas-St-Laurent-Gaspésie
Micheline Lacasse	Centre-du-Québec
Diane Doré	Hauts-Rivières
Manon Durand	Lanaudière
Suzanne Lefrançois	Richelieu-Yamaska
Sylvie Caisse	St-Jean-Longueuil-Valleyfield

Les comités de travail

En 2019-2020, le conseil d'administration provincial a modifié la composition et le mandat de certains comités et en a créé d'autres. Au nombre de sept au départ, l'Afeas profite, à la fin de l'année financière, de neuf comités fonctionnels et performants. Les voici :

<p>À l'automne 2019, les comités Éducation-culture-action (CECA) et Promotion-recrutement (PR) ont fusionné pour revoir leur mandat. De cette fusion sont nés deux comités distincts, en juin 2020 :</p>	
<p>Promotion-éducation-culture-action (PÉCA) <i>Responsable</i> : Marianne Pertuiset-Ferland, responsable de la mobilisation</p> <p><i>Membres</i> : Johanne Blanchette, Lise Courteau, Christiane Denis, Diane Doré, Francine Duchaine, Suzanne Lefrançois, Hélène Tremblay, présidente, membre d'office</p>	<p>Renouveau <i>Responsable</i> : Marianne Pertuiset-Ferland, responsable de la mobilisation</p> <p><i>Membres</i> : Johanne Blanchette, Yasmina Chouakri - coordonnatrice de la formation, Lise Courteau, Christiane Denis, Diane Doré, Francine Duchaine, Hélène Tremblay, présidente, membre d'office</p>
<p>Finances <i>Responsable</i> : Lise Morin-Vachon, 2^e vice-présidente</p> <p><i>Membres</i> : Hélène Tremblay - présidente, Danielle Michaud – trésorière, Pierrette Marcotte - directrice de projets</p>	<p>Formation <i>Responsable</i> : Yasmina Chouakri, coordonnatrice de la formation</p> <p><i>Membres</i> : 11 responsables régionales de formation, Hélène Tremblay, présidente, membre d'office</p>
<p>Gestion de risques Les membres du conseil exécutif sont membres d'office de ce comité. <i>Responsable</i> : Lise Morin-Vachon, 2^e vice-présidente</p> <p><i>Membres</i> : Hélène Tremblay – présidente, Lise Courteau – 1^{re} vice-présidente, Rachel Leduc – secrétaire, Danielle Michaud – trésorière, Pierrette Marcotte - directrice de projets</p>	

54^e Assemblée générale annuelle

<p>Revue Femmes d'ici <i>Responsable</i> : Lise Courteau</p> <p><i>Membres</i> : Huguette Dalpé, secrétaire au siège social</p>	<p>Résolutions <i>Responsable</i> : Lise Courteau</p> <p><i>Membres</i> : Manon Durand, Nicole Comtois, Marie-Paule Godin – consultante</p>
<p>En lien avec les deux projets en cours :</p>	
<p>Projet Femmes solidaires dans le renouveau - Évaluation <i>Responsable</i> : Pierrette Marcotte, directrice de projets</p> <p><i>Membres</i> : Marisabelle Bérubé - consultante en évaluation, Yasmina Chouakri - coordonnatrice provinciale de la formation, Marianne Pertuiset-Ferland - responsable de la mobilisation, représentantes des régions rurales : Sylvie Frigon (Lanaudière), Lise Pratte (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie), représentantes des régions urbaines : Lise Courteau (Mauricie), Mariette Gilbert (Montréal-Laurentides-Outaouais)</p>	<p>Projet Le travail invisible, ça compte ! – Évaluation <i>Responsable</i> : Pierrette Marcotte, directrice de projets</p> <p><i>Membres</i> : Marisabelle Bérubé - consultante en évaluation, Hélène Cornellier – Responsable des dossiers politiques et des communications, Éliane Legault-Roy – conseillère en communication, Marianne Pertuiset-Ferland - responsable de la mobilisation</p>
<p>Comité de la 54^e assemblée générale annuelle Le comité est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>pour le conseil exécutif</i> : Hélène Tremblay - présidente, Lise Courteau - 1^{re} vice-présidente, Lise Morin-Vachon - 2^e vice-présidente, Rachel Leduc - secrétaire et Danielle Michaud - trésorière ; • <i>pour le siège social</i> : Lise Gratton - coordonnatrice et Pierrette Marcotte - directrice de projets. 	

L'équipe du siège social

En 2019-2020, l'équipe du siège social se compose de cinq employées, dont deux à temps plein, trois à temps partiel et de quatre pigistes. La coordonnatrice et la secrétaire travaillent au siège social tandis que les sept autres font du télétravail. Évidemment, depuis le confinement en mars 2020, toutes ont fait du télétravail tel que demandé. L'équipe du siège social se compose de :

Employées permanentes
Lise Gratton, coordonnatrice
Huguette Dalpé, secrétaire
Yasmina Chouakri, coordonnatrice de la formation
Pierrette Marcotte, directrice de projets
Marianne Pertuiset-Ferland, responsable de la mobilisation
Pigistes
Hélène Cornellier, responsable des dossiers
Paméla Fournier, rédactrice du guide d'animation
Marianne Thornton, gestionnaire de communauté
Étienne Veilleux, gestionnaire web

• INFORMATION - SENSIBILISATION

Chaque année, l'Afeas produit divers outils dans le cadre de sa mission d'éducation et d'information. Elle vise à sensibiliser et informer ses membres, de même que les femmes de leur communauté, quant à leurs droits et responsabilités, en tant que femmes, mères, travailleuses et citoyennes.

Guide d'animation

Le guide d'animation, produit par le comité Éducation-culture-action (CECA), vise à soutenir le travail d'animation et de sensibilisation des Afeas locales et régionales lors de l'organisation d'*Activités Femmes d'ici*. Le siège social de l'Afeas a produit 750 documents et pochettes, distribués aux Afeas locales et régionales.

En 2019-2020, ce guide est l'outil principal pour la campagne d'information, *Le travail invisible, ça compte !*, ayant pour but d'obtenir une *Journée nationale du travail invisible* au Québec et au Canada. Ce guide d'animation se divise en deux parties. La première partie porte sur le travail invisible dans ses différents volets. La deuxième partie propose des thèmes liés au travail invisible pour les grandes activités annuelles de l'Afeas.

Voici plus en détails le contenu du Guide d'animation 2019-2020 :

Partie 1 - Le travail invisible, ça compte !

Depuis sa fondation en 1966, l'Afeas a fait du travail invisible son cheval de bataille. Au fil des années, elle a fait des gains, comme la reconnaissance des femmes collaboratrices dans l'entreprise familiale en 1980 et le patrimoine familial en 1989. Elle a participé à l'élaboration de la Politique familiale, incluant les services de garde publics, la prestation pour enfants et le Régime québécois d'assurance parentale, entre 1997 et 2006. Depuis, elle poursuit ses actions pour faire reconnaître l'importance et la valeur du travail invisible au sein de la famille et des communautés.

Dans le guide d'animation 2019-2020, on aborde le travail invisible sous divers volets : celui des parents, celui des personnes proches aidantes et celui des bénévoles.

Partie 2 - Activités annuelles de sensibilisation

Chaque année, les Afeas locales et régionales organisent dans leurs communautés des campagnes de sensibilisation pour changer les mentalités et faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. En 2019-2020, l'Afeas a choisi les thèmes pour chacune de ces activités en lien avec le travail invisible pour en faire ressortir les différents aspects et leurs conséquences. Elle a profité de ces activités pour obtenir des appuis pour notre campagne pour la Journée nationale du travail invisible.

- **Élections fédérales**

La campagne électorale fédérale arrive à point pour l'Afeas qui fait valoir ses demandes en lien avec l'égalité et le travail invisible : la parité entre les femmes et les hommes dans les institutions décisionnelles, la création d'une *Journée nationale du travail invisible*, le 1^{er} mardi d'avril, la transformation des crédits d'impôts non remboursables en crédits d'impôt remboursables pour les parents et les personnes proches aidantes et l'amélioration du programme de prestations de compassion et d'aide aux proches.

- **Projet rassembleur**

Le projet rassembleur vise à obtenir des appuis pour notre campagne sur le travail invisible, en particulier concernant notre demande à l'effet que le 1^{er} mardi d'avril devienne la *Journée nationale du travail invisible*. En date du 30 juin 2020, nous avons reçu environ 28 lettres d'appui de différents groupes, quatre de député.e.s à l'Assemblée nationale du Québec et six provenant de villes et de MRC.

- **Opération Tendre la main**

En 2019-2020, l'Afeas approfondit pour la deuxième année le thème de la *maltraitance envers les personnes proches aidant.e.s*. Il est question de l'omerta qui entoure ce sujet. Les personnes aidantes, trop exigeantes envers elles-mêmes, garderaient le silence de peur de créer des conflits familiaux ou de se mettre à dos les services publics dont elles ont un grand besoin. Il ne faut pas oublier la maltraitance envers les préposées dans les CHSLD et les résidences privées pour personnes âgées.

- **Journée internationale des droits des femmes**

Depuis 1975, la question du travail non rémunéré, ou dit « invisible », des femmes est au cœur des conférences internationales sur la condition de la femme de l'ONU. En mai 2018, l'ONU Femmes indique huit façons de défendre les droits des femmes, dont une portant sur les travaux ménagers. Mondialement, « *de la préparation des repas au nettoyage, en passant par la collecte d'eau et du bois de chauffage et par les soins apportés aux enfants et aux personnes âgées, les femmes assument au moins deux fois et demi plus de tâches ménagères et de services de soins non rémunérés que les hommes* ».

Le travail non rémunéré des femmes permet aux États d'économiser sur les coûts des services de soins et d'éducation. Est-ce pour cela que sa reconnaissance tarde tant ?

- **Journée du travail invisible**

En 2020, l'Afeas poursuit sa réflexion sur le sort des parents ayant un enfant handicapé ou multi-handicapé. La vie de ces parents est loin d'être simple; certains l'ont qualifié de « sport extrême » tellement c'est exigeant. Malgré les difficultés rencontrées, plusieurs familles gardent eux-mêmes ces enfants aux besoins multiples. La situation est complexe, car peu d'aide est offerte aux familles qui veulent s'occuper de leur enfant. L'aide financière ou les mesures fiscales sont à peine disponibles et accessibles. Comment jongler avec le quotidien, les besoins de l'enfant, les siens propres et les finances de la famille ?

Revue Femmes d'ici

En 2019-2020, le comité Revue *Femmes d'ici* a produit quatre numéros. L'Afeas a fait imprimer 7 550 copies à l'automne, une version électronique à l'hiver, 6 800 copies au printemps et 6750 copies à l'été. Les membres du comité élaborent le contenu de chacune des parutions en lien avec le plan d'action, les activités thématiques annuelles et l'actualité qui, comme pour tout organisme, sollicite notre attention et nos énergies. Cet outil de communication diffuse de l'information à toutes les membres Afeas, l'abonnement étant inclus dans leur cotisation.

Site Internet

En janvier 2020, une grande nouveauté demandée par le conseil d'administration et mis en place par le webmaster, Étienne Veilleux, la section privée reçoit ses premières abonnées, membres de l'Afeas. Tout est prêt, les procédures pour s'inscrire et se connecter de même que pour gérer les inscriptions. Au 30 juin 2020, nous avons reçu 84 inscriptions. Le matériel inclus dans cette section permet aux membres de planifier et d'organiser leurs activités (logos, bannières, outils d'animation, etc.). Depuis le début de la pandémie, les rencontres de travail ayant lieu via la plateforme Zoom, nous avons ajouté des documents de formation pour aider les membres à utiliser cette nouvelle technologie. Du matériel de formation ainsi que l'ensemble des positions adoptées au fil des années, seront bientôt déposés dans cette section réservée aux membres.

Tout au long de l'année 2019-2020, Marianne Thornton, gestionnaire de communauté, a publié sur le site Internet de l'Afeas et mis en ligne des nouvelles et des blogues. Elle ajoute aussi régulièrement les diverses publications de l'Afeas dans l'onglet du même nom afin de les rendre accessible aux membres et à toute personne intéressée. En tout, nous avons publié une soixantaine de nouvelles portant sur le 53^e congrès annuel de l'Afeas,

les élections fédérales, la violence, le travail invisible et sa 20^e journée annuelle, le mode de scrutin et bien sûr, sur l'invitée imprévue, la COVID-19. Les autres nouvelles sont en lien avec nos divers dossiers et prises de position. Par ailleurs, depuis juillet 2019, nous avons publié neuf blogues, dont celui de la présidente lors du 53^e congrès annuel et huit portraits de femmes inspirantes. Ces nouvelles et blogues ont été retransmis sur Facebook, Twitter et Instagram, en plus de rejoindre nos abonné.e.s à l'infolettre mensuelle.

Au cours de l'année, le site Internet a reçu 13 488 visiteurs qui ont fait des recherches sur 45 427 pages, avec un taux de 1,42 session par utilisateur et de 2,38 pages par session. De ces visiteurs, 13 190 sont des nouveaux utilisateurs (86,2 %), et le reste sont des visiteurs qui reviennent (13,8 %).

Ces visiteurs proviennent de différents milieux linguistiques : des francophones du Canada (42,69 %), de France (27,48 %) ou autres (8,24 %); des anglophones des États-Unis (16,19 %), du Canada (2,45 %), de la Grande-Bretagne (1,06 %) d'Irlande (2,15 %) et autres (0,38 %); des hispanophones d'Espagne (0,19 %) et autres (0,10 %). Au-delà de ces pays, le site Internet de l'Afeas a reçu des visites provenant de 80 différents pays à travers le monde.

En ce qui concerne le sexe et l'âge de nos utilisatrices et utilisateurs, le tableau suivant nous en donne un aperçu :

**Utilisatrices / utilisateurs en fonction du sexe
(cohorte : 5 311 ou 39,38 %)**

Femmes : 72,02 %

Hommes : 27,98 %

**Utilisatrices / utilisateurs en fonction de l'âge
(cohorte : 5 238 ou 38,82 %)**

65+ : 20,91 %
55 à 64 : 19,94 %
45 à 54 : 15,95 %

35 à 44 : 16,84 %
25 à 34 : 18,15 %
18 à 24 : 8,21 %

Infolettre (bulletin électronique)

Notre infolettre mensuelle diffuse de l'information sur l'évolution des dossiers importants à l'Afeas, suggère des gestes à poser pour amener les décideuses et décideurs à agir et relaie nos nouvelles et blogues du mois. En 2019-2020, nous avons diffusé 14 éditions de l'infolettre. Les dossiers relayés sur l'Infolettre ont porté, entre autres, sur le 53^e congrès annuel, la plateforme électorale fédérale, les portraits de femmes inspirantes, la 20^e campagne de la Journée du travail invisible et l'Opération Tendre la main, des dossiers en cours et des actions à poser (sondages, appuis, etc.) ainsi que sur l'incontournable Covid-19.

Entre le 1^{er} juillet 2019 et le 1^{er} juillet 2020, le nombre de nos abonné.e.s est passé de 1238 à 1262, une augmentation de 24. Ces abonné.e.s proviennent principalement de Montréal, Trois-Rivières et St-Georges.

Médias sociaux

Facebook : Au 30 juin 2020, l'Afeas avait 2 083 personnes abonnées, une hausse de 305 depuis l'an dernier. La gestionnaire de contenu a créé environ 300 publications. À noter que Facebook ne rend plus accessibles le sexe, l'âge, et la provenance des abonné.e.s, ni leur taux d'engagement.

Twitter : L'Afeas a 981 personnes abonnées, soit 15 de plus qu'en juillet 2019 (966). Le taux d'engagement moyen est de 1,8 %, soit 0,4 % de plus que l'année précédente. Le nombre de publications a été de 75 pour l'année.

Instagram : Au 30 juin 2020, l'Afeas avait 71 abonné.e.s, soit 29 de plus qu'à pareille date l'an dernier. Entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020, pour les 153 publications mises en ligne, nous avons reçus 957 J'aime et 27 commentaires. À noter que pour Instagram, aucune statistique n'est disponible avant d'avoir 10 000 abonné.e.s.

Les cinq publications les plus appréciées portent sur : le nombre de femmes et de filles tuées au Canada en 2019, la déclaration de l'actrice Emma Thompson contre Catherine Deneuve sur le féminisme, la nouvelle de la nomination de Christine Lagarde, ex-directrice générale du Fond monétaire international (FMI), à la tête de la Banque centrale européenne (BCE), l'affiche « Quand je sors, je veux être libre, pas courageuse » et la mobilisation des femmes new-yorkaises, en 1968, pour dénoncer le concours Miss America.

Groupe Afeas – Génération Égalité : Le 5 mai 2020, le comité Renouveau a créé un groupe Facebook réservé uniquement aux membres de l'Afeas, le groupe *Afeas – Génération*

Égalité. Géré par Marianne Pertuiset-Ferlant, la responsable de la mobilisation, il compte 16 membres, a eu 14 publications et 21 J'aime au 30 juin 2020.

Ce groupe vise à offrir à nos membres, actuelles et futures, une plateforme d'échange. Il s'agit d'une communauté en ligne où nos membres peuvent partager des informations, des questions et des réflexions autour de différents thèmes en lien avec la mission de l'Afeas.

À l'automne 2020, le comité Renouveau précisera les objectifs et le mode fonctionnement de ce groupe. Il s'assurera d'une complémentarité avec la page Facebook de l'Afeas, et ce, afin de ne pas dédoubler l'information partagée.

• FORMATION

En 2019-2020, l'Afeas a offert de la formation aux membres du conseil d'administration provincial, organisé des Journées d'accueil régionales annuelles (JARA) dans les 11 régions, soutenu les ateliers régionaux et locaux de formation et instauré des ateliers interrégionaux.

N'oublions pas que le confinement dû à la Covid-19 a obligé les instances aux trois paliers à annuler plusieurs activités de formation. Par ailleurs, pour permettre aux Afeas locales, régionales et provincial de tenir leur conseil d'administration et leur assemblée générale, nous avons préparé des outils et des formations sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment sur la plateforme Zoom.

Ensemble, les trois paliers de l'Afeas ont offert 83 ateliers, rejoint 1 854 participantes, pour un total de 303 heures de formation.

Formations pour le conseil d'administration

En 2019-2020, les administratrices provinciales ont assisté à deux blocs de formation. Le premier d'une durée de trois heures, le 11 décembre 2019, a porté sur le *rôle des représentantes régionales*. La formation a été donnée par Pierrette Marcotte aux représentantes régionales du conseil d'administration.

Le deuxième, les 30 et 31 janvier 2020, comportait deux formations offertes aux membres du conseil d'administration provincial, aux présidentes régionales et à une administratrice par région. Pierrette Marcotte a animé l'atelier *Pourquoi choisir la solidarité féminine ?* d'une durée de deux heures et demie. Elle a aussi animé, conjointement avec Marianne Pertuiset-Ferlant, l'atelier *Renforcement des capacités organisationnelles des instances Afeas*, d'une durée de trois heures et demie.

54^e Assemblée générale annuelle

Le 1^{er} juin 2020, les 11 administratrices provinciales ont participé à la Journée d'accueil régionale annuelle, sur la plateforme Zoom, afin de préparer les instances régionales et locales pour les activités de 2020-2021.

Formation des animatrices régionales

Le 28 novembre 2019, Yasmina Chouakri et Pierrette Marcotte ont animé une journée de formation pour 35 animatrices régionales. D'une durée de six heures, cette journée a porté sur les thèmes suivants : *les techniques d'animation de groupe, la charge mentale et l'appauvrissement des femmes et les aspects administratifs de la formation régionale.*

Journées d'accueil régionales annuelles

Les Journées d'accueil régionales annuelles (JARA) remplacent les ateliers régionaux de formation continue (ARFC). Elles ont pour objectif d'outiller les responsables régionales et locales sur les divers dossiers et outils préparés par les comités provinciaux pour l'année à venir, qu'il s'agisse d'activités éducatives et de sensibilisation ou de dossiers en cours. Ces rencontres permettent aux responsables provinciales de prendre le pouls sur le terrain afin de mieux soutenir les responsables régionales.

En 2019-2020, les Afeas régionales ont organisé 17 journées d'accueil régionales annuelles (JARA) d'une durée de 5 à 6,5 heures pour une durée totale de 90,5 heures. Ces journées ont été animées par une trentaine d'animatrices qui ont formé 612 responsables régionales et locales de comités. En voici les détails par région :

54^e Assemblée générale annuelle

Journées d'accueil régionales annuelles (JARA)

Régions	Dates	Participant·es	Lieux	Animatrices
Bas-St-Laurent- Gaspésie	12.08.2019	8	Rimouski	Martine Gilbert
	16.09.2019	28	Sayabec	Martine Gilbert, Marielle Roy, R. Vandal, R. Lévesque, R. Dumont
	19.09.2019	17	St-Jean-de-Dieu	Mariette Gilbert, Marielle Roy, R. Dumont, S. Thériault, F. Sénéchal, T. Michaud
Centre-du- Québec	10.09.2019	60	Centre Léveillé	Diane C. Gagnon
Estrie	10.09.2019	77	Sherbrooke	D. Michaud, C. Vanasse, E. Mampuya
Hautes-Rivières	01.10.2019	20	Mont-Laurier	Diane Doré, Hélène Larivière
Lanaudière	02.10.2019	38	Ste-Marie-Salomé	M. Bruneau, M. Durand, G. Anctil, C. Geoffroy
Mauricie	14.08.2019	5	St-Maurice	Lise Courteau
	27.08.2019	19	La Bostonnais	Louise Archambault, Lise Courteau, G. Lachance, J. Blanchette
	30.08.2019	75	Trois-Rivières	Louise Archambault, Lise Courteau, G. Lachance, J. Blanchette
Montréal- Laurentides- Outaouais	12.09.2019	69	Pointe-aux-Trembles	Michelle Leduc-Boily
Québec- Chaudière- Appalaches	17.09.2019	31	Lévis	L. Couture, membres du CA régional
Richelieu- Yamaska	10.09.2019	39	St-Hyacinthe	Georgette B. Boivin
Saguenay-Lac- St-Jean- Chibougamau	26.08.2019	8	St-Gédéon	Lisette Gaudreault
	03.09.2019	62	Jonquière	C. Doré, L. Gaudreault, C. Laporte, H.Tremblay, M. Côté
	04.09.2019	46	Roberval	C. Doré, L. Gaudreault, C. Laporte, H.Tremblay, M. Côté
St-Jean- Longueuil- Valleyfield	02.10.2019	10	Longueuil	Christiane Denis
Total	17	612		30

Afin de préparer l'année 2020-2021, cinq responsables des comités provinciaux ont présenté la Journée d'accueil régionale annuelle le 1^{er} juin 2020, via la plateforme Zoom. Les animatrices - Joanne Blanchet, Christiane Denis, Lise Courteau, Pierrette Marcotte et Marianne Pertuiset-Ferland - ont rejoint 100 participantes au cours d'une formation de six heures. Ainsi, les membres des conseils d'administration provincial et régionaux et des responsables de comités régionaux et locaux ont pu s'approprier le matériel et les outils pour les diverses activités proposées en 2020-2021.

Ateliers de formation régionaux et locaux

En 2019-2020, les Afeas régionales et locales ont dispensé 49 ateliers de formation d'une durée d'environ trois heures chacun, pour un total de 172,5 heures de formation. Ces ateliers, offerts dans 26 % des Afeas locales, ont rejoint 962 membres, soit 14 % de nos membres.

Les thèmes de ces ateliers de formation se classent en deux catégories : les formations pour le renforcement des compétences organisationnelles pour les administratrices et responsables de comités et les ateliers d'éducation populaire.

Renforcement des compétences organisationnelles

- Appropriation pour les animatrices
- Aspects administratifs de la formation régionale
- Communication verbale
- Étude des propositions
- Fonctionnement d'un conseil d'administration
- Participer efficacement à la prise de décision
- Processus de solution de problème
- Regarder passer la parade, embarquer dans la parade et organiser la parade
- Techniques d'animation de groupes
- Zoom : s'approprier la plateforme
- Zoom : programmer une réunion
- Zoom : animer une réunion
- Zoom : participer à une réunion

Ateliers d'éducation populaire

- La charge mentale et l'appauvrissement des femmes
- La solitude
- La maltraitance envers les aîné.e.s
- La reconnaissance du travail invisible
- La réforme du mode de scrutin

54^e Assemble générale annuelle

- Pourquoi choisir la solidarité féminine ?
- Prendre sa place
- Regard sur l'actualité
- Vivre en union de fait

Le tableau suivant montre le nombre d'ateliers de formation et de participantes en rapport avec le nombre d'Afeas locales et de membres dans chacune des régions.

Ateliers régionaux et locaux de formation

Régions	Afeas locales / Nombre	Membres / Nombre	Ateliers		Participantes	
			Nombre	%	Nombre	%
Bas-St-Laurent-Gaspésie	15	336	0	0 %	0	0 %
Centre-du-Québec	21	1 044	6	28 %	168	16 %
Estrie	20	593	1	0,05 %	45	8 %
Hautes-Rivières	4	114	2	50 %	28	24 %
Lanaudière	17	431	4	23 %	77	18 %
Mauricie	29	1 017	10	34 %	155	15 %
Montréal-Laurentides-Outaouais	6	208	1	17 %	12	6 %
Québec-Chaudière-Appalaches	10	269	0	0 %	0	0 %
Richelieu-Yamaska	15	559	2	13 %	40	7,1 %
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau	47	1 953	21	45 %	433	22,1 %
St-Jean-Longueuil-Valleyfield	4	83	2	67 %	4	5,4 %
TOTAUX	188	6 607	49	26 %	962	14 %

Note : Le pourcentage d'ateliers représente le nombre d'ateliers réalisés en regard du nombre d'Afeas locales par région. Le taux de participation est calculé selon le nombre de participantes aux ateliers en fonction du nombre de membres dans la région.

Ateliers interrégionaux

En parallèle aux consultations gouvernementales sur la *Réforme du mode de scrutin*, l'Afeas a tenu des ateliers interrégionaux pour rejoindre des membres en peu de temps. Aussi, trois ateliers de trois heures ont rejoint 29 participantes qui pourront à leur tour former d'autres membres de leur région, si l'étude du projet de loi 39 est reprise à l'automne 2020.

Dates et lieux	Régions
13 février 2020 St-Jérôme	Hautes-Rivières / Montréal-Laurentides-Outaouais / Lanaudière / St-Jean-Longueuil-Valleyfield
21 février 2020 Chicoutimi	Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau
29 février 2020 Drummondville	Mauricie / Centre-du-Québec / Richelieu-Yamaska / Estrie
27 mars 2020 - annulée Lévis	Bas-St-Laurent-Gaspésie / Québec-Chaudière-Appalaches

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Avec l'arrivée de la pandémie de la Covid-19, le confinement et le télétravail, l'Afeas a dû rapidement instaurer de nouvelles façons de tenir ses rencontres de travail pour ses différentes instances. Marianne Pertuiset-Ferland, en tant qu'initiatrice et responsable de cette nouvelle approche, a préparé du matériel didactique, donné des formations et offert du soutien aux membres.

Dans un premier temps, elle a transmis aux responsables provinciales et régionales un document regroupant sept capsules vidéos explicatives pour l'utilisation de la plateforme Zoom, *Participer à une réunion Zoom* et *Organiser une réunion Zoom*. Dans un deuxième temps, en prévision de la Journée d'accueil régionale annuelle du 1^{er} juin 2020, elle a invité les Afeas régionales et locales à participer à une formation intitulée *Atelier pratique pour l'utilisation de Zoom*, afin de s'appropriier le contenu des vidéos. Entre le 25 et 29 mai 2020, cinq ateliers ont rejoint 55 membres. Dans un troisième temps, en prévision des assemblées générales locales et régionales en septembre et octobre 2020, elle a identifié une responsable avec chacune des régions. Les 22 et 25 juin 2020, elle a formé six responsables; les cinq autres le seront d'ici septembre 2020.

Le 25 juin 2020, afin de faciliter le partage de documents, Marianne Pertuiset-Ferland a offert la formation *Atelier pratique pour l'utilisation de Google Disque* à huit participantes (membres des comités PÉCA et Renouveau, responsables régionales pour Zoom).

54^e Assemble générale annuelle

Dans le passé, l'Afeas a fait plusieurs tentatives pour utiliser des technologies semblables à Zoom, mais sans beaucoup de succès. Cette fois-ci semble la bonne. Les acquis qui se font depuis le mois de mars sont là pour rester, et ce, même après la pandémie.

• ACTIONS – CONSULTATIONS - REPRÉSENTATIONS

En 2019-2020, l'Afeas a adopté des positions sur des sujets d'actualité ou qui préoccupent ses membres lors du 53^e congrès annuel. Elle a donné son appui à diverses actions initiées par d'autres organismes du milieu et portant sur des dossiers qui visent à améliorer les conditions de vie des femmes et des familles.

Mais la pandémie a eu des conséquences sur notre travail. Les appuis ont augmenté en lien avec diverses demandes d'action auprès des gouvernements du Québec et du Canada. Par contre, les rencontres de coalitions, les consultations et les représentations ont presque complètement cessé.

Positions adoptées en août 2019

Dans le cadre du 53^e congrès annuel de l'Afeas, les membres ont adopté un ensemble de positions portant sur les dossiers suivants : la santé mentale, l'aide à mourir, le réchauffement climatique et le suremballage.

A la suite du congrès, Lise Courteau, en collaboration avec Nicole Comtois, a rédigé le recueil de positions annuel, un outil permettant de faire valoir les prises de position lors de consultations gouvernementales, de représentations ou de sorties médiatiques. Huguette Dalpé a distribué le recueil à tous les ministères et organisations concernés, tant à Québec qu'au Canada. Ce recueil est disponible sur le site Internet de l'Afeas sous l'onglet « Nos actions - Publications ».

Campagnes annuelles de sensibilisation

Depuis plus de vingt années, l'Afeas tient deux campagnes annuelles de sensibilisation : la première, à l'automne, pour dire « Non, à la violence ! » et la deuxième, au printemps, pour faire reconnaître le travail non rémunéré, dit « invisible ».

Opération Tendre la main

Depuis 1997, les membres des Afeas locales organisent des activités publiques à travers le Québec pour sensibiliser la population à la violence, quotidienne, silencieuse et combien pernicieuse, et aux multiples impacts sur les personnes qui la subissent et sur leur entourage.

Du 25 novembre au 6 décembre 2019, l'Afeas a tenu sa 23^e campagne annuelle de sensibilisation pour contrer la violence, l'**Opération Tendre la main**. Pour une deuxième année consécutive, le thème portait sur une facette peu connue de la violence, *la maltraitance envers les personnes proches aidantes*. Au cours de cette période, les

membres de l'Afeas ont invité les Québécoises et les Québécois à porter le ruban blanc en forme de « V » inversé pour dire « Non à la violence ! ». L'Afeas a distribué quelque 16 600 rubans blancs parmi son réseau et celui de ses partenaires.

Les Afeas locales et régionales rendent visible leur action de sensibilisation contre la violence, et ce, dans divers milieux : locaux des Afeas locales/régionales, bibliothèques, hôtels de ville lors des conseils municipaux, écoles primaires et secondaires, cégeps, complexes sportifs, églises, centres commerciaux et communautaires, marchés d'alimentation, bureaux de député-e-s, résidences pour personnes âgées, etc. Plusieurs ont aussi participé à de nombreuses entrevues dans leur milieu respectif : journaux, radio, télévision.

Journée du travail invisible

Le mardi 3 avril 2001, Huguette Labrecque, alors présidente de l'Afeas, disait : « *La décision de l'Afeas d'instituer la JOURNÉE DU TRAVAIL INVISIBLE se veut un cri collectif du cœur, car l'absence de mesures pour reconnaître le travail invisible est un obstacle à l'égalité entre les femmes et les hommes et un des facteurs de la spirale de la pauvreté des femmes. Ainsi, à défaut d'être reconnu formellement par les gouvernements, le travail invisible et non rémunéré a dorénavant sa JOURNÉE, soit le premier mardi d'avril, parce que le **travail invisible, ça compte !*** »

Les 23 août 2019, l'Afeas a lancé sa campagne, *Le travail invisible, ça compte!*, afin de solliciter des appuis à ses revendications. Entre septembre 2019 et janvier 2020, des Afeas locales ont organisé des activités sur le thème du travail invisible, rencontres avec grands-parents ou des conjoint.e.s pour qui ce travail est un quotidien ou presque, recherches d'appuis auprès des maires, mairesses, député.e.s et organisations de leur milieu, sensibilisation pour remplir le sondage en ligne sur les activités de travail invisible.

Le mardi 7 avril 2020, pour la 20^e Journée du travail invisible, l'Afeas entreprend une campagne de communication via son site Internet et les réseaux sociaux pour faire reconnaître ce travail par les gouvernements. À cette occasion, nous souhaitons le dépôt de motions sans préavis, tant à Québec qu'à Ottawa. Ce qui ne fut pas possible, car les deux paliers de gouvernements avaient arrêté tous les travaux parlementaires à cause du confinement à la mi-mars.

Sous le thème *20 vignettes pour 20 ans de luttes pour la reconnaissance du travail invisible*, cette campagne virtuelle nous a permis d'être visible et d'atteindre un très grand nombre de personnes. Les vignettes, publiées sur les réseaux sociaux de l'Afeas, mettent en lumière des citations de nos partenaires qui démontrent la diversité des appuis tout comme la diversité des facettes du travail invisible. Ces 20 vignettes sont diffusées aux

54^e Assemblée générale annuelle

deux semaines depuis le premier mardi d'avril dernier jusqu'à la fin décembre 2020. Cette 20^e édition de la campagne s'appuie sur les messages clefs suivants :

- La 20^e Journée du travail invisible, une initiative de l'Afeas depuis 2001;
- Le décret pour que le 1^{er} mardi d'avril devienne la Journée nationale du travail invisible;
- La prise en compte de la valeur du travail invisible dans le calcul du Produit intérieur brut (PIB).

Par ailleurs, diverses activités publiques, organisées par l'Afeas ou ses partenaires, ont été annulées ou reportées jusqu'à la reprise éventuelle des activités en présentiel. Nous n'avons pu les répertorier toutes, mais il faut souligner le report du panel, organisé par l'Afeas Laval, sur le thème *Mettre en lumière le travail invisible des jeunes*. Ce fut le cas aussi de la journée de réflexion, *Le travail invisible et la charge mentale des femmes immigrantes*, organisée par le Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ) et de la conférence *Échange de point de vue sur le travail invisible*, organisée par FamillePointQuébec, activités auxquelles l'Afeas collaborait.

Affiliations

Chaque année, l'Afeas travaille en concertation avec divers organismes (coalitions, groupes de femmes, organismes communautaires) dont voici les principaux :

54^e Assemblée générale annuelle

AFFILIATIONS GÉNÉRALES	
Centre de documentation pour l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)	Service de bibliothèque sur place et virtuelle, notamment en condition féminine, incluant les documents fournis par l'Afeas.
Mentorat Québec	Organisme visant à favoriser et promouvoir la culture mentorale au Québec, une ressource pour les organisations et les individus.
Regroupement québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)	Organisme interlocuteur du Secrétariat pour l'action communautaire autonome et initiatives sociales (SACAIS).
Regroupement Loisirs Québec (RLQ)	Membership pour l'accès au Régime d'assurance collective pour les employées du siège social et l'hébergement du site Internet.
Relais-Femmes	Carrefour d'expertises et de ressources féministes (recherches, formations, encadrement et/ou soutien pour projets).
Réseau des professionnel.le.s de la formation du Québec (RPFQ)	Organisme visant à offrir un espace de partage, d'exploration et d'observation du développement des compétences dans les organisations.
AFFILIATIONS LIÉES À NOS DOSSIERS	
Alliance féministe pour l'action internationale (AFAI/FAFIA)	Alliance d'organisations de femmes travaillant pour la mise en œuvre des traités et accords internationaux des droits de la personne.
Coalition nationale contre la publicité sexiste (CNCPS)	Organisme sans but lucratif mis sur pied dans le but d'éliminer les publicités sexistes. Initiative de la Centrale des syndicats du Québec.
Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CCFTÉ)	Coalition, fondée en 2013, visant à améliorer la conciliation famille-travail-études.
Coalition pour la pratique de sage-femme (CPSF)	Coalition visant la reconnaissance de la pratique des sages-femmes partout au Québec.
Coalition pour le contrôle des armes à feu (CPCAF)	Coalition visant à réduire les décès, les blessures et les crimes par armes à feu.
Coalition pour le contrôle du tabac (CPCT)	Coalition visant la réglementation du tabac, sa production et sa vente, notamment aux personnes mineures.
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)	Concertation visant à lutter contre la prostitution et autres formes d'exploitation sexuelle.
Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)	Organisme menant des actions pour la parité entre les femmes et les hommes dans les sphères décisionnelles de la société québécoise.
Mouvement démocratie Nouvelle (MDN)	Organisme visant à regrouper des organisations et des citoyen.ne.s pour défendre le droit à une représentation juste et équitable.
FamillePointQuébec	Organisme contribuant à la réflexion collective en permettant aux différentes visions de s'exprimer en toute convivialité.

• APPUIS ET PRISES DE POSITIONS

- **Élections fédérales 2019** – Le 23 août 2019, dans le cadre de son 53^e congrès annuel, l'Afeas dévoilait ses demandes aux candidat.e.s pour les élections fédérales du 21 octobre. Celles-ci portent sur la reconnaissance du travail non rémunéré, dit « invisible », effectué au sein de la famille, la parité entre les femmes et les hommes dans les instances démocratiques et un soutien concret pour les personnes proches aidantes. La plateforme électorale fédérale de l'Afeas a été diffusée sur le site Internet, Facebook et Twitter de même que dans les Afeas régionales et locales afin que les membres puissent questionner les candidat.e.s sur leurs intentions en lien avec nos positions.

À la suite des élections, l'Afeas a publié un premier communiqué de presse, le 22 octobre 2019, félicitant Justin Trudeau et l'ensemble des député.e.s élu.e.s et pour leur demander d'accélérer les mesures permettant aux Canadiennes d'obtenir une égalité de fait au Canada. Dans un deuxième communiqué, publié le 22 novembre 2019, au lendemain de la nomination du conseil des ministres, l'Afeas en a souligné la parité tout en mentionnant que la situation est loin d'être la même au sein du Parlement canadien. L'Afeas demandait aussi quelles mesures seront prises au cours de cette législature pour faire avancer la présence des femmes au Parlement lors des prochaines élections.

- **15 semaines, c'est pas assez !** – Le 19 septembre 2019, l'Afeas a appuyé la campagne *15 semaines, c'est pas assez* pour demander la prolongation des semaines prévues pour les situations de maladie à l'assurance-chômage. Nous avons diffusé la campagne sur notre site Internet et Facebook et sollicité des appuis auprès de nos membres et de nos allié.e.s.
- **Augmentation du salaire minimum** – Le 26 novembre 2019, l'Afeas a demandé au député de Bourget, Richard Campeau, d'appuyer notre demande d'augmenter le salaire minimum à 15 \$ / heure, auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet.
- **Régime public universel d'assurance médicaments québécois** – Le 19 décembre 2019, l'Afeas a appuyé la campagne de l'Union des consommateurs, *Vers un régime entièrement public d'assurance médicaments*. L'Afeas a aussi transmis une lettre à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, lui demandant d'instaurer un régime public universel d'assurance médicaments pour le Québec, en lieu et place du régime hybride actuel, à la fois public et privé. À cette occasion, l'Afeas a aussi demandé une nouvelle politique du médicament qui tienne compte des paramètres suivants : reconnaissance de la thérapie

- médicamenteuse comme partie intégrante du système de santé; instauration de mesures de contrôle du coût des médicaments, incluant des politiques d'achat en commun; encadrement serré des pratiques de promotion et de marketing de l'industrie pharmaceutique; développement de politiques favorisant l'usage optimal du médicament.
- **Équité salariale : un objectif inachevé** – Le 26 novembre 2019, l'Afeas a signé la pétition sur le site Internet de l'Assemblée nationale du Québec réclamant la révision de la *Loi sur l'équité salariale*. Elle l'a partagée dans son réseau, via ses Afeas locales et régionales et ses réseaux sociaux. Le 21 janvier 2020, l'Afeas a signé une lettre ouverte conjointement avec 14 organisations issues du milieu du travail et de la société civile pour demander que l'équité salariale devienne un état de fait au Québec. Cette lettre ouverte est parue dans les journaux le 14 février 2020.
 - **Prix Égalité Thérèse-Casgrain** – Le 13 décembre 2019, l'Afeas a déposé sa candidature pour le Prix Égalité Thérèse-Casgrain, appuyée par la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ). Malheureusement, nous n'avons pas gagné ce prix cette année.
 - **Chirurgie post-mastectomie** – Le 24 mars 2020, l'Afeas a signé la pétition sur le site Internet de l'Assemblée nationale du Québec réclamant le choix complet pour les patientes lors d'une chirurgie post-mastectomie, sans se faire imposer les valeurs des chirurgiens et des plasticiens dans ce domaine.
 - **COVID-19 et pauvreté** – Le 26 mars 2020, l'Afeas a appuyé la demande du Collectif pour un Québec sans pauvreté au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, à l'effet d'augmenter rapidement le crédit de solidarité pour les ménages à faible revenu, en attendant les bonifications qui seront versées par le gouvernement fédéral. Le Collectif dénonce l'inaction à Québec et reprend sa demande car, entretemps, rien n'a bougé pour les familles à faible revenu, particulièrement pour celles sur l'aide sociale.
 - **COVID-19 et l'accompagnement à la naissance** – Le 5 avril 2020, l'Afeas a appuyé une lettre adressée à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, et au directeur de la Santé publique, Dr Horacio Arruda, demandant que les centres hospitaliers acceptent de recevoir le ou la partenaire de chaque femme qui accouche, même durant la pandémie de coronavirus. Selon les organisations initiatrices de cette demande, de nombreuses femmes songent à rester chez elle, avec leur partenaire, sans aide, pour accoucher, ce qui n'est pas sans risque. Le 23 avril 2020, l'Hôpital général juif de Montréal a modifié sa directive, permettant

- aux pères et partenaires d'assister à l'accouchement, mais ils ne peuvent pas demeurer sur place pour le séjour postpartum. Sans la pression exercée par les organisations et la population, cette directive n'aurait probablement pas été modifiée pour respecter les besoins des femmes qui accouchent. Rappelons que la pétition a dépassé les 100 000 signatures.
- **COVID-19 et l'apport des femmes dans le Québec de demain** – Le 22 avril 2020, l'Afeas a signé une lettre adressée au Premier ministre du Québec, François Legault, conjointement avec diverses organisations et des femmes de tous horizons pour demander l'inclusion de femmes et des ministères autres qu'économiques dans toutes les instances constituées pour la relance post-COVID-19. Le Réseau des femmes en environnement a mis en marche cette initiative pour faire valoir la place des femmes dans la relance tant économique que sociale.
 - **COVID-19 et inégalités systémiques** – Le 24 avril 2020, l'Afeas a appuyé une lettre demandant aux gouvernements canadien, québécois et à la ville de Montréal de collecter et de publier des données sociodémographiques complètes et sur une base régulière relativement à la COVID-19. Ces données doivent concerner tant les victimes de la COVID-19 que le personnel de la santé, toutes catégories. La demande concernait aussi la présence de voix diversifiées sur les tables de prises de décision aux trois paliers, y compris les tables de bioéthique et de soins critiques afin de réduire la discrimination dans les soins et services octroyés durant la pandémie.
 - **COVID-19 et des demandes pour les enfants canadiens** – Le 30 avril 2020, l'Afeas a appuyé une lettre adressée au Premier ministre du Canada, le très honorable Justin Trudeau, afin que son gouvernement s'assure que les enfants marginalisés soient les premiers à profiter des ressources fédérales affectées durant la pandémie jusqu'au retour à la normale. Les recommandations ciblées dans la lettre visent : les mesures de sécurité du revenu, les diverses prestations, la justice fiscale, les services de garde à l'enfance et le logement. Initiateur de cette lettre, l'organisme Campagne 2000 est un réseau canadien comprenant plus de 120 organisations dévouées à mettre fin à la pauvreté des enfants et des familles au Canada.
 - **COVID-19 et les inégalités persistantes** – Le 8 mai 2020, l'Afeas a appuyé la lettre de l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (AFAI), dont elle est membre, adressée au Premier ministre du Canada, le très honorable Justin Trudeau. L'AFAI fait remarquer qu'en raison des inégalités préexistantes, le Canada connaît une crise sociale liée à la crise sanitaire et économique. Elle

souligne qu'un nouveau modèle économique et social est nécessaire. Les femmes de tous les milieux doivent participer à sa définition, car nombreuses sont celles qui ont l'expertise et les compétences en plus de la connaissance des différents milieux touchés par les inégalités. Cette lettre a été transmise à tous les ministres du gouvernement fédéral, aux chefs des partis d'opposition et à tous-tes les député.e.s siégeant au Parlement.

- **Achat local des livres pour les bibliothèques et les écoles québécoises** – Le 21 mai 2020, l'Afeas a signé la pétition sur le site de l'Assemblée nationale du Québec demandant de modifier le *Règlement sur l'acquisition des livres* pour le secteur institutionnel en créant l'obligation d'achat de livres écrits par des auteurs québécois et publiés par des maisons d'édition québécoises.
- **COVID-19 et des états généraux en santé et services sociaux** – Le 2 juin 2020, l'Afeas a appuyé la demande de la Coalition solidarité santé afin que le gouvernement du Québec organise des États généraux en santé et services sociaux afin de trouver des solutions pour pallier aux lacunes importantes du réseau québécois de la santé, que la pandémie a mises au grand jour.
- **Pétition – Non au Projet de loi 61** – Le 12 juin 2020, l'Afeas a signé la pétition initiée par Équiterre pour dire « Non » au *Projet de loi n° 61, Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19*. Ce projet de loi risquait de sacrifier l'environnement, qui n'est pas un obstacle à la reprise économique. Il devrait en être le moteur.

Coalitions

- **Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CCFTÉ)** – En août 2019, la Coalition a terminé la révision de sa plateforme. Au cours de l'automne 2019, elle demandait à ses groupes membres d'entériner la nouvelle plateforme ou de l'aviser si certains éléments doivent faire l'objet de discussion à nouveau. L'Afeas a adopté la plateforme à son conseil d'administration de décembre 2019. Au début de janvier 2020, le comité stratégie élaborait un plan de lancement prévu en mai 2020, mais le confinement a mis cette activité sur la glace. Cependant, compte tenu des impacts majeurs de la pandémie sur les femmes et les familles, la Coalition a élaboré des questionnaires qu'elle a diffusés sur Facebook, pour savoir comment les familles vivent cette situation. Le questionnaire, en ligne du 14 au 23 avril 2020, a reçu 600 réponses, dont 83 % provenaient de femmes. Des vignettes faisant état des constats, des besoins et des demandes des

répondant.e.s ont été diffusées sur le Facebook de la Coalition et de ses membres, dont l'Afeas.

Le 28 novembre 2019, par voie de communiqué, la Coalition accueillait favorablement le dépôt du *Projet de loi 51 – Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail*. Par la suite, la Coalition rédigeait un projet de mémoire adopté par ses membres, dont l'Afeas. Au milieu de ses audiences, la Commission de l'économie et du travail a dû interrompre ses travaux en raison du confinement.

Dans le contexte de la pandémie et du confinement, la Coalition a participé à des rencontres avec le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, qui ont eu lieu respectivement, en mode virtuel, le 29 avril et le 14 mai 2020. La Coalition a présenté les impacts de la pandémie et des mesures de confinement sur les familles, particulièrement sur les femmes, et fait valoir l'importance d'inclure des femmes et les organisations qui les représentent sur les comités de la relance et de mettre en place des mesures de conciliation famille-travail-études solides et adaptées aux besoins réels des familles.

- **Mouvement Démocratie Nouvelle (MDN)** - Le 8 décembre 2019, des membres du siège social ont participé à une formation offerte par le MDN sur le *Projet de loi 39 – Loi établissant un nouveau mode de scrutin*. Ce sont : Yasmina Chouakri - responsable de la formation, Hélène Cornellier - responsable de dossiers et des communications, Pierrette Marcotte - directrice de projets et deux membres de la région Mauricie. Cette formation visait à outiller les membres de MDN pour faire connaître les avancées et les reculs du Projet de loi 39. Elle a permis à Yasmina Chouakri de mettre sur pied une formation sur la réforme du mode de scrutin pour les membres de l'Afeas.

Le 28 mai 2020, l'Afeas a répondu au sondage transmis par le Mouvement Démocratie Nouvelle à ses membres pour revoir sa stratégie d'action en lien avec la réforme du mode de scrutin et le report de l'adoption du *Projet de loi 39 – Loi établissant un nouveau mode de scrutin*.

- **FamillePointQuébec** – À la suite de l'offre de l'organisme FamillePointQuébec, Marianne Pertuiset-Ferland, responsable de la mobilisation, a rédigé un article, *La reconnaissance du travail invisible, une question d'égalité*, paru dans le numéro de février 2020 de la revue Familleduc. FamillePointQuébec a aussi offert à l'Afeas d'organiser une activité, *Rencontres de points de vue*, à la fin de mars en lien avec la 20^e Journée du travail invisible. Cette activité, annulée en raison de la pandémie,

aurait eu la forme de mini-conférences avec trois personnes-ressources, une en politique, une en recherche et une experte du terrain.

- **Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD)** – Le 18 juin 2020, Hélène Tremblay, présidente de l'Afeas, a participé à l'assemblée générale annuelle, en mode virtuel, du Groupe Femmes, Politique et Démocratie. Avant l'assemblée générale, les représentant.e.s des groupes membres ont assisté à une entrevue, animée par Pascale Navarro, avec Alicia Despins, la plus jeune conseillère municipale de la Ville de Québec et membre du comité exécutif de GFPD.

Consultations

- **Sondage *Communauté de pratiques / Nouvelles alliances*** – Le 24 septembre 2019, l'Afeas a répondu au sondage *Communauté de pratiques / Nouvelles alliances*. Ce sondage porte sur l'intérêt à devenir membre et à échanger avec d'autres groupes sur les pratiques collaboratives de recherche et de formation à développer entre milieux universitaires et milieux de pratique. L'Afeas est intéressée à en savoir plus sur ce nouveau réseau d'échanges et de formation lorsqu'il verra le jour.
- **Sondage pour une formation sur le droit et les mécanismes internationaux** – Le 21 novembre 2019, l'Afeas a répondu à un sondage de l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (AFAI), dont elle est membre, pour connaître l'intérêt des organisations féministes à utiliser le droit, les cadres, les standards et les mécanismes internationaux des droits de la personne comme outil de plaidoyer. Le sondage vise à connaître les connaissances et l'expérience de l'utilisation du droit international des droits de la personne dans le contexte des politiques et de la défense des droits féministes au Canada. Il permettra de mieux comprendre les besoins et les intérêts de ses groupes membres et de leur offrir de la formation et des ressources sur les instruments des droits des femmes.
- **Plan d'action gouvernemental pour l'action communautaire autonome** – Le 6 décembre 2019, l'Afeas a déposé son mémoire, *Pour une action gouvernementale respectueuse des spécificités de l'action communautaire autonome au Québec*, dans le cadre de la consultation du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, en prévision du futur Plan d'action gouvernemental pour l'action communautaire autonome (PAG-ACA). Dans ce mémoire, l'Afeas fait valoir que le ministère doit réaffirmer son engagement envers les orientations et les principes de la politique en vigueur. Il doit aussi intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+) et des paramètres pour lutter contre la pauvreté dans ses actions. L'Afeas fait aussi des recommandations sur la consolidation, le

développement et la cohérence de l'intervention gouvernementale, de même que sur la promotion et la valorisation de l'action communautaire autonome.

- **Demande d'aide à mourir** – Le 27 janvier 2020, l'Afeas a répondu à la consultation fédérale mise en ligne sur les critères d'admissibilité et le processus de demande d'aide médicale à mourir (AMM). L'Afeas a fait valoir les positions de ses membres sur cet enjeu depuis 2007, plus particulièrement celles adoptées lors de son 53^e congrès provincial, en août 2019. Pour l'Afeas, il est essentiel que le processus de demande pour l'aide médicale à mourir s'appuie davantage sur les droits de la personne et le respect de ses volontés, incluant le consentement de la personne donné préalablement. Elle demande aussi que la mention « mort naturelle raisonnablement prévisible » soit retirée des critères d'admissibilité.
- **Réforme du mode de scrutin** – Le 5 février 2020, l'Afeas a déposé un mémoire à la commission des institutions dans le cadre des consultations particulières sur le *Projet de loi 39 – Loi établissant un nouveau mode de scrutin*. En plus de l'analyse des avancées et des reculs contenus dans le Projet de loi 39, l'Afeas propose des solutions pour que chaque vote compte et que la réforme soit pro-parité, ce que le projet de loi n'est pas. Plus que tout, elle demande que la parité ne soit pas soumise au référendum sur le nouveau mode de scrutin, mais appliquée dès le prochain scrutin en 2022, comme élément fondateur.
- **Politique nationale pour les proches aidants** – Le 7 février 2020, l'Afeas a participé à la deuxième consultation sur la Politique nationale pour les proches aidants. Celle-ci visait à valider et à préciser certains éléments de la future politique nationale et souhaitait mieux comprendre les réalités et les besoins des proches aidants. L'Afeas a fait ressortir les besoins criants des personnes proches aidantes en termes de services comme de mesures financières et fiscales.
- **Consultations prébudgétaires – Québec** – Le 11 février 2020, l'Afeas a participé aux consultations prébudgétaires en ligne, organisées par le ministère des Finances du Québec.
- **Accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale** – Le 13 mars 2020, l'Afeas a déposé un avis au Comité d'experts sur l'accompagnement des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale. L'Afeas a présenté plusieurs des positions adoptées par les membres sur la protection des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, entre autres pour les enfants. En plus de financement adéquat pour les organismes d'aide (CALACS, maisons d'hébergement, services juridiques, aide professionnelle, etc.), elle a recommandé des structures judiciaires et des

mesures de protection efficaces tout en insistant sur la mise en place de programme d'éducation et de formation.

- **Régime d'assurance parentale** – Le 18 mars 2020, la Coalition pour la conciliation famille-travail-études, dont l'Afeas est membre, devait présenter son mémoire, *Améliorer le régime québécois d'assurance parentale*, à la Commission de l'économie et du travail dans le cadre des consultations sur le *Projet de loi 51 – Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail*. La veille, la commission avait reporté ses travaux en raison de la pandémie et du confinement. Ces consultations doivent reprendre à l'automne 2020 avec la reprise des travaux parlementaires le 15 septembre 2020 au Québec.
- **Sondage sur l'aide du gouvernement fédéral** – Le 22 avril 2020, l'Afeas a répondu au sondage du député conservateur de Fort-McMurray, David Yurdiga (PCC), sur notre satisfaction au sujet de l'aide reçue par le gouvernement fédéral et pour savoir comment les membres du Parlement pourraient mieux nous servir. En plus de présenter l'Afeas, nous avons fait valoir nos dossiers majeurs : l'analyse comparative selon les sexes (ACS+), la reconnaissance du travail non rémunéré, une fiscalité et des programmes de soutien du revenu genrés. Nous avons aussi précisé que si l'opposition conservatrice souhaite servir notre organisation, elle doit modifier son programme politique pour faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité dans tous les domaines de la société canadienne.
- **Projet de loi 56 pour les personnes proches aidantes** – Le 12 juin 2020, par voie de communiqué, l'Afeas a souligné le dépôt par la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, du *Projet de loi 56 – Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives*. Ce projet de loi vise à encadrer la Politique et le Plan d'action gouvernemental à venir et, surtout, ancre la reconnaissance des personnes proches aidantes dans la législation québécoise, les rendant ainsi visibles. Une fois ce projet de loi adopté par l'Assemblée nationale du Québec, possiblement à l'automne 2020, les personnes proches aidantes ne pourront plus être oubliées comme elles l'ont été durant la première vague de la pandémie.

Partenariats

- **Cancer ovaire Canada** – Lors du 53^e congrès provincial de l'Afeas, celle-ci a donné à Cancer Ovaire Canada la somme de 2 242,20 \$, au nom de ses membres afin d'appuyer leurs actions pour trouver des traitements et des médicaments contre le cancer des ovaires.
- **L'R des centres de femmes du Québec** – Le 11 juillet 2019, Hélène Cornellier, responsable des dossiers et des communications, a participé à une entrevue pour la vidéo diffusée le 1^{er} octobre 2019, dans le cadre de la Journée nationale des centres de femmes. Cette entrevue a porté sur l'Afeas et son implication dans le dossier du travail invisible depuis 1966, sur les gains réalisés et les revendications actuelles.

Le 1^{er} octobre 2019, Hélène Cornellier a aussi participé à un panel sur le travail invisible dans le cadre de la Journée nationale des centres de femmes. L'angle de son intervention portait sur le travail invisible intégré au Produit intérieur brut (PIB). Trois autres personnes ont participé à ce panel : Sylvie Morel (économiste) - sur le revenu social universel garanti, Camille Robert (historienne et autrice) - sur le réinvestissement massif dans les organismes communautaires et les services publics et Roxane Lorrain (CIAFT) - sur l'importance d'une loi-cadre pour la conciliation famille-travail-études. Ce panel a été diffusé en direct en visioconférence avec les Centres de femmes et en différé sur le site Internet et le Facebook de l'Afeas.

- **Semaine nationale de l'action communautaire autonome (SN-ACA)** – Le 23 octobre 2019, Hélène Cornellier, responsable des dossiers et des communications, a participé à un des quatre panels organisés durant cette semaine d'action. Celui organisé à Sherbrooke portait sur le travail invisible. L'angle de l'intervention pour l'Afeas avait pour objectif de présenter l'histoire des luttes menées par l'Afeas pour la reconnaissance du travail invisible et des demandes faites au niveau de l'ONU et des gouvernements. Camille Robert, historienne et autrice, a présenté l'histoire du travail invisible au Québec et expliqué pourquoi il s'agit d'une lutte féministe. Marie-Danielle Larocque, ConcertAction Femmes Estrie, a présenté les impacts du travail invisible sur la vie des femmes et sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Enfin, Valérie Glier-Létourneau, l'R des centres de femmes du Québec, a fait état du travail invisible en 2019 et comment ce travail est à la croisée de diverses oppressions. Les participant.e.s dans la salle ont posé de nombreuses questions aux quatre panélistes.

- **Travail invisible – portraits d'une lutte féministe inachevée** – Le 5 mai 2020, les autrices ayant collaboré à la rédaction de ce livre, ont reçu un bilan de la situation des ventes et des profits générés. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, les éditions du remue-ménage ont vendu 1 353 exemplaires, dont 967 au Québec, 361 en Europe et 25 en format numérique. Tel que convenu entre les autrices, les droits d'auteurs (10 % du total des ventes) au montant de 3 105,14 \$ ont été versés au Native Women's Shelter of Montréal.

Représentations

- **Comité d'évaluation du Fonds des services aux collectivités** – En 2019-2020, Yasmina Chouakri, responsable de la formation, siège au nom de l'Afeas au comité d'évaluation du Fonds des services aux collectivités du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MESS).
- **Gala Saturne** – Le 26 octobre 2019, à Victoriaville, Hélène Tremblay, présidente de l'Afeas, et Micheline Lacasse, administratrice provinciale représentant la région Centre-du-Québec, ont assisté au Gala Saturne organisé par les Agricultrices du Québec. Ce gala, regroupant plus de 300 convives, a fait découvrir les lauréates aux titres de Jeune agricultrice, Agricultrice de passion, Agricultrice entrepreneure, et Agricultrice de l'année.
- **Secrétariat à la condition féminine** – Le 31 octobre 2019, Hélène Tremblay, présidente de l'Afeas, Pierrette Marcotte, directrice de projets, et Hélène Cornellier, responsable des dossiers et des communications, ont participé à une rencontre téléphonique avec la sous-ministre associée chargée du Secrétariat à la condition féminine, Catherine Ferembach, et une conseillère politique. Cette rencontre avait pour but de discuter de la campagne sur le travail invisible et des projets déposés pour fins de financement.
- **Conseil des Montréalaises** – Le 27 novembre 2019, Hélène Cornellier, responsable des dossiers et des communications, a représenté l'Afeas au 15^e anniversaire de la création du Conseil des Montréalaises à la Maison des régions, à Montréal. Plusieurs présentations, dont celle de la présidente Dorothy Alexandre, ont fait état du travail effectué et des objectifs actuels. De nombreuses associations du territoire de Montréal y étaient représentées et nous avons pu rencontrer les anciennes présidentes du conseil.

- **Bureau du député de Bourget** – Le 8 octobre 2019, Pierrette Marcotte, directrice de projets, a rencontré l'attachée politique, Emma El-Zohm, du député de Bourget, Richard Campeau (CAQ), pour lui faire connaître l'Afeas et les projets en cours. La circonscription québécoise de Bourget est celle du siège social de l'Afeas.
- **Forum des partenaires en égalité** – Le 27 février 2020, Hélène Tremblay, présidente de l'Afeas, et Pierrette Marcotte, directrice de projets, ont participé à la rencontre avec la ministre de la Condition féminine, Isabelle Charest, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021. Lors de cette rencontre, diverses thématiques ont été abordées : portrait de l'éducation à l'égalité auprès des jeunes, entrepreneuriat au féminin, évolution des perceptions en matière d'égalité, représentation des femmes dans les lieux de pouvoir et les milieux à prédominance masculine, défis du repositionnement de l'État québécois en matière d'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et violence faite aux femmes. Cette journée de travail fut suivie d'une célébration pour souligner le 40^e anniversaire du Secrétariat à la condition féminine.
- **Journée internationale des droits des femmes** – Le 6 mars 2020, à Saguenay (Chicoutimi), Hélène Tremblay, présidente de l'Afeas, a donné une conférence sur le travail invisible. Cette activité était organisée par le comité diocésain de la condition féminine et du partenariat en Église, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.
- **Député de Vimont** – Le 23 mars 2020, Mariette Gilbert, présidente de l'Afeas locale Laval, et Hélène Cornellier, responsable des dossiers et des communications, devait rencontrer le député de Vimont, Jean Rousselle (PLQ), dans le cadre des demandes d'appui pour la campagne du travail invisible. Cette rencontre n'a pu avoir lieu en raison du confinement dû à la Covid-19.
- **Députée fédérale d'Hochelaga** – Le 7 avril 2020, Hélène Tremblay, présidente de l'Afeas, et Hélène Cornellier, responsable des dossiers et des communications, ont rencontré virtuellement la députée fédérale d'Hochelaga, Soraya Martinez Ferrada. Nous souhaitons aborder plusieurs sujets avec notre députée, mais la pandémie, les mesures de confinement et d'hygiène ont pris le dessus des échanges prévus, lesquels ont dû être écourtés. Nous avons convenu de prendre rendez-vous à nouveau vers l'automne sur nos divers dossiers.
- **Parité – la priorité pour inventer demain** – Le 2 juin 2020, l'organisme L'Effet A a organisé une webconférence avec de grandes leaders du monde des affaires, Sophie Brochu, Isabelle Hudon, Olga Farman, Mara Harvey et Anne Bioulac. Elles

- ont présenté leurs perspectives en lien avec la crise du COVID-19 comme menace aux avancées récentes des femmes. De l'avis des conférencières, les discussions et décisions des prochaines semaines auront un impact déterminant sur les efforts en matière d'égalité entre les genres. Les femmes seront-elles à la table des décisions des entreprises de demain ? Comment s'assurer que la parité et le développement du talent féminin demeurent des priorités? Ont participé à cette webconférence Hélène Cornellier, responsable des dossiers et des communications, et Marianne Pertuiset-Ferland, responsable de la mobilisation.
- **Parité et environnement** – Le 3 juin 2020, le Groupe Femmes Politique et Démocratie (GFPD) a tenu une webconférence avec Élyse Arcand, présidente, et Caroline Voyer, directrice générale de Réseau des femmes en environnement. Elles ont présenté leur vision de la relance à laquelle, notamment, les femmes professionnelles dans le milieu de l'environnement pourraient largement contribuer. Ont participé à cette webconférence Yasmina Chouakri, responsable de la formation, Hélène Cornellier, responsable des dossiers et des communications, et Marianne Pertuiset-Ferland, responsable de la mobilisation.
 - **Conciliation famille-travail au moment de la relance économique** – Le 18 juin 2020, le Réseau pour un Québec Famille a présenté les résultats de son sondage sur la perception des besoins des familles en matière de conciliation famille-travail dans le contexte de la relance des activités économiques au Québec. Ce sondage, effectué par la firme Léger, a rejoint 3 006 travailleurs québécois, parents ou proches aidants, entre le 7 et le 22 mai 2020 et portait sur les impacts de la crise, la sortie de crise et la conciliation famille-travail. Le Réseau pour un Québec Famille souhaitait jeter un regard neuf sur la réalité des familles qui ont composé avec le confinement, une certaine normalisation du télétravail, leurs craintes et leurs espoirs concernant le retour au travail. A participé à ce webinaire Hélène Cornellier, responsable des dossiers et des communications.

• GOUVERNANCE – GESTION – FONCTIONNEMENT

Cette section présente les éléments de gouvernance et de gestion de l'Afeas. Elle traite des règlements généraux, des politiques de gouvernance, de la gestion courante de l'organisation, des finances et des assurances, du marrainage et du membership, des prix et concours, des partenaires et du tirage annuel.

Règlements généraux

Lors du 53^e congrès annuel en 2019, les membres présentes ont adopté des modifications aux règlements généraux, portant sur certaines définitions, la composition des conseils exécutifs provincial et régionaux et la procédure d'amendement à la constitution et aux règlements.

Politiques de gouvernance

L'Afeas établit depuis quelques années des politiques de bonne gouvernance, dont un code d'éthique, une politique contre le harcèlement et une politique de traitement des plaintes.

Code d'éthique - L'Afeas est un organisme crédible, autant par ses actions que par la loyauté des personnes qui occupent des postes administratifs ou salariés. C'est pourquoi, depuis 2013, les administratrices et le personnel aux trois paliers de l'organisation doivent signer, chaque année, le code d'éthique de l'organisation. En signant ce code, ces personnes s'engagent à adhérer à la *Mission*, à la *Vision* et aux *Valeurs* de l'Afeas.

Politique contre le harcèlement - En vue d'être conforme à la loi émise le 1^{er} janvier 2019, l'Afeas s'est dotée d'une politique de prévention contre le harcèlement psychologique et sexuel au travail qu'elle a rendue applicable pour les employées et les bénévoles de l'association en juin 2019.

Politique de traitement des plaintes – En juin 2020, le conseil d'administration a adopté une politique et des procédures de dépôt et de traitement des plaintes afin de préserver l'intégrité de l'association et de toute personne qui transige avec l'Afeas. La politique contient la définition des valeurs organisationnelles et des comportements attendus des membres et du personnel bénévole et salarié. Elle contient aussi la définition de ce qu'est une plainte et les procédures à suivre pour régler une plainte de façon objective et professionnelle dans les délais prescrits.

Gestion courante

Au cours de l'année 2019-2020, l'Afeas a poursuivi son travail sur plusieurs tableaux : consolidation des ressources humaines, matérielles et financières, soutien aux Afeas locales et régionales, entretien du siège social, réfection des outils pour l'Opération Tendre la main et la campagne de la Journée du travail invisible.

Les membres du conseil exécutif ont axé leurs travaux sur la recherche de financement, la gestion et l'embauche de personnel, la consultation auprès des conseils d'administration régionaux et leurs membres, la rentabilisation et la rénovation du siège social et la consolidation de la région Bas-St-Laurent-Gaspésie. La gestion courante se fait en partenariat entre les membres du conseil exécutif et le personnel du siège social.

Évidemment, il faut souligner toutes les décisions rapides et tous les moyens que le conseil exécutif et le conseil d'administration, soutenus par l'équipe du siège social, ont mis en place pour poursuivre au moins une partie des activités durant le confinement et après. Très rapidement, soutenus par Pierrette Marcotte et Marianne Pertuiset-Ferland, les comités provinciaux et l'équipe du siège social ont tenu leurs rencontres de façon virtuelle.

Ainsi, nous avons avisé les Afeas locales et régionales de l'annulation de toutes les activités à compter du 16 mars 2020. Par la suite, nous avons reporté les assemblées générales des Afeas locales (avril 2020, remises en septembre 2020), régionales (mai 2020, remises en octobre 2020) et provinciale (août 2020, remise au 14 novembre 2020). Avec le report de l'assemblée générale provinciale, nous avons reçu l'autorisation de Loto-Québec de reporter la date de notre tirage annuel au 12 novembre 2020.

Par ailleurs, en prévision des activités à reprendre cet automne en mode virtuel, nous avons équipé les secrétariats régionaux qui en avaient besoin, de matériel informatique et mis à jour notre abonnement à la plateforme Zoom afin d'augmenter notre potentiel de temps de rencontres. Des outils (vidéos, documents PDF), conçus pour nos membres, permettent d'apprendre à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC), que ce soit Zoom, Google Drive ou Doodle.

Le confinement nous a aussi amené à revoir notre mode d'adhésion pour offrir à celles qui ne peuvent le faire auprès de leur Afeas locale ou régionale, la possibilité de le faire en ligne, que ce soit une nouvelle adhésion ou un renouvellement.

De plus, afin de soutenir le travail du siège social, en l'absence de rentrées financières, l'Afeas a fait une demande de subvention salariale d'urgence au gouvernement fédéral.

Finances

À chaque réunion, le conseil d'administration et le conseil exécutif étudient et adoptent les rapports financiers périodiques et présentent le rapport annuel à l'assemblée générale annuelle des membres.

Gilles Massie, CPA auditeur et CA de la firme de comptables Massie Turcotte et associés, a effectué la vérification des livres en juillet 2020. Il a procédé à l'examen des transactions effectuées par l'Afeas provinciale. Le rapport de vérification 2019-2020 fait partie des documents déposés lors de la 54^e assemblée générale annuelle.

Assurances

L'Afeas détient une police d'assurance avec la compagnie Northbridge qui couvre la période du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020. Cette police couvre l'ensemble des Afeas locales, régionales et provinciale pour les éléments suivants :

- Responsabilité civile : 5 millions \$;
- Responsabilité locative : 1 million \$;
- Responsabilité civile des administratrices : 2 millions \$ pour couverture des membres de tous les conseils d'administration aux trois paliers;
- Pratique d'emploi : 100 000,00 \$ pour les Afeas ayant des employées;
- Assurance-biens : 10 000,00 \$* pour chacun des locaux Afeas pour les biens leur appartenant qui y sont contenus ;
- Frais supplémentaires : 50 000,00 \$.

* Note : Les Afeas, ayant besoin d'une couverture supérieure, peuvent l'augmenter en payant une prime supplémentaire de 9,00 \$ pour chaque tranche de 5 000,00 \$.

Marrainage des Afeas régionales

Depuis quelques années, le rôle de marraine revient aux 11 administratrices provinciales. Chacune d'elles assurent le lien entre sa région et le conseil d'administration provincial et représente ce dernier dans les activités régionales et locales. Elles répondent aux demandes des présidentes, régionales ou locales, et soumettent au conseil d'administration provincial les problèmes régionaux et locaux qui sont de son ressort.

Membership

Voici le tableau comparatif, par région, du nombre de membres individuelles et d'Afeas locales ayant enregistré des cotisations au cours de l'année 2019-2020.

Régions	Membres		Afeas locales	
	2019-2020	2018-2019	2019-2020	2018-2019
Bas-St-Laurent-Gaspésie	336	364	15	17
Centre-du-Québec	1 044	1 137	21	23
Estrie	593	608	20	20
Hautes-Rivières	114	122	4	4
Lanaudière	431	472	17	20
Mauricie	1 017	1 067	29	30
Montréal-Laurentides-Outaouais	208	220	6	6
Québec-Chaudière-Appalaches	269	301	10	10
Richelieu-Yamaska	559	600	15	17
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau	1 953	2 001	47	47
St-Jean-Longueuil-Valleyfield	83	105	3	5
Provincial	3	5		
TOTAUX	6 610	7 002	187	199

Dissolution : En 2019-2020, le conseil d'administration provincial a adopté la dissolution de l'Afeas locale Paspébiac, dans la région Bas-St-Laurent-Gaspésie.

En juin 2020, le conseil exécutif a créé le comité Renouveau dont le mandat vise à recruter une relève pour notre membership. Le comité a développé un programme de mentorat à cet effet qui sera mis en place à compter de l'automne 2020.

54^e Assemblée générale annuelle

Prix et concours

Dès le début de l'année 2019-2020, les Afeas locales et régionales ont été invitées à participer aux différents concours et prix organisés par l'Afeas chaque année.

Cependant, compte-tenu de la pandémie, l'arrêt des activités et l'organisation de l'AGA via la plateforme Zoom, le conseil d'administration provincial a reporté à 2021 le dépôt des candidatures pour les Prix Azilda-Marchand et Activités Femmes d'ici – catégories locale et régionale.

Les Prix Solange-Fernet-Gervais, Recrutement et Fidélité seront annoncés aux récipiendaires lors de la 54^e assemblée générale annuelle provinciale en novembre 2020 et transmis par la poste.

Voici la présentation des différents prix annuels auxquels les Afeas locales et régionales peuvent normalement poser leur candidature :

Concours	Objectif	Prix
Prix reportés au congrès 2021		
Prix Azilda-Marchand	Inciter les Afeas locales à réaliser des actions sociales et à faire connaître, par la publicité, l'implication de leurs membres dans le milieu, tant à l'interne qu'à l'externe. Les actions sociales contribuent à réaliser la vision et la mission de l'Afeas.	Trophée en plexiglass
Prix Activités femmes d'ici - Catégorie Afeas locale	Le concours Prix Activités femmes d'ici récompense des Afeas locales et/ou régionales qui organisent des Activités femmes d'ici dans leur milieu. Les activités femmes d'ici contribuent à réaliser la vision et la mission de l'Afeas.	Trophée en plexiglass
Prix Activités femmes d'ici - Catégorie Afeas régionale		Trophée en plexiglass
Prix remis à l'AGA 2020		
Prix Excellence Solange-Fernet-Gervais	Soutenir et récompenser les Afeas régionales dans leur <i>recrutement</i> ; les régions ayant augmenté leur membership comparativement à l'année précédente.	Trophée en plexiglass
Prix Recrutement	Soutenir et récompenser des Afeas locales dans leur <i>recrutement</i> en remettant des certificats à celles qui ont le plus de succès.	Certificats: or, argent ou bronze

54^e Assemble générale annuelle

Prix Fidélité	Encourager les membres Afeas à <i>renouveler</i> leur cotisation annuelle.	100 \$
Vendeuses de billets du tirage annuel	Souligner les efforts et remercier les vendeuses de billets pour le tirage annuel : <ul style="list-style-type: none">• un prix offert à la vendeuse qui a vendu le plus grand nombre de billets• 5 prix de 50 \$ tirés au sort parmi les autres vendeuses de plus de 30 billets	Meilleure vendeuse : 250 \$ Prix tirés au sort

Partenariats et Services +

L'Afeas offre à ses partenaires différentes possibilités de collaboration :

- visibilité lors de ses activités;
- visibilité dans différentes publications (revue, guide d'animation, dépliants);
- présentation d'ateliers thématiques dans le cadre d'événements Afeas;
- offre de services aux membres Afeas, avec ristournes.

Actuellement, les Services+ offerts aux membres Afeas par des partenaires sont :

- **Peinture Bétonel** - Bétonel offre aux membres Afeas un rabais de 20 % sur la peinture achetée dans une de ses succursales au Québec.
- **Hôtel Rimouski** - Les membres Afeas qui séjournent à l'hôtel Rimouski peuvent obtenir, sur présentation de leur carte de membre, un escompte de 10 % sur le tarif des chambres.

Tirage

La vente de billets de tirage génère une source importante d'autofinancement pour les trois paliers de l'Afeas. Lors du 53^e congrès provincial en août 2019 à Joliette, le tirage annuel a permis au réseau de l'Afeas de dégager 82 769,18 \$ de profit total net, profits injectés dans les activités aux trois paliers. Voici le tableau synthèse des ventes de billets et des profits par région Afeas.

Région	Nombre billets vendus	Profit des Afeas régionales	Profit des Afeas locales	Profit du provincial
		7 \$ / billet	4 \$ / billet	9 \$ / billet*
Bas St-Laurent Gaspésie	281	1 967 \$	1 124 \$	2 529 \$
Centre-du-Québec	752	5 264 \$	3 008 \$	6 768 \$
Estrie	435	3 045 \$	1 740 \$	3 915 \$
Hautes-Rivières	160	1 120 \$	640 \$	1 440 \$
Lanaudière	222	1 554 \$	888 \$	1 998 \$
Mauricie	328	2 296 \$	1 312 \$	2 952 \$
Montréal-Laurentides-Outaouais	132	924 \$	528 \$	1 188 \$
Québec-Chaudière-Appalaches	280	1 960 \$	1 120 \$	2 520 \$
Richelieu-Yamaska	460	3 220 \$	1 840 \$	4 140 \$
Saguenay-Lac-St-Jean-C.	2 100	14 700 \$	8 400 \$	18 900 \$
St-Jean-Longueuil-Valleyfield	90	630 \$	360 \$	810 \$
Provincial	25	0 \$	0 \$	500 \$
TOTAUX	5 265	36 680 \$	20 960 \$	47 660 \$

Note : Du montant de profit pour l'Afeas provinciale, il faut soustraire l'ensemble de dépenses reliées au tirage; ces dépenses n'étant pas divisées aux trois paliers.

54^e Assemblée générale annuelle

Ci-dessous le tableau des dépenses et profits globaux pour le tirage 2019 :

Dépenses reliées au tirage	
Licence pour le tirage	4 829,25 \$
Achats des prix	15 787,19 \$
Impression des billets	816,65 \$
Prix pour les vendeuses	1 000 \$
Affiches du tirage	97,73 \$
Total des dépenses	22 530,82 \$
Profit net du provincial	
Profit provincial	47 660,00 \$
Dépenses	-22 530,82 \$
Profit net du provincial	25 129,18 \$
Profit net total	
Profit provincial	25 129,18 \$
Profit des Afeas régionales	36 680,00 \$
Profit des Afeas locales	20 960,00 \$
Profit total	82 769,18 \$

Note : Le tirage qui devait avoir lieu le 22 août 2020, la veille de l'assemblée générale annuelle, a été reporté au 12 novembre 2020 avec l'autorisation de Loto-Québec. Les gagnant.e.s seront dévoilés lors de la 54^e assemblée générale annuelle, tenue en mode virtuel le 14 novembre 2020, et les prix seront postés par la suite.

Par Hélène Cornellier, responsable des dossiers et des communications

RAPPORT DE PROJETS

En 2019-2020, l'Afeas a reçu un soutien financier pour deux projets d'envergure : *Femmes solidaires dans le renouveau*, d'une durée de quatre ans, pour une transformation organisationnelle au sein de l'Afeas, et *Le travail invisible, ça compte!*, d'une durée de deux ans afin de faire reconnaître et valoriser le travail invisible des personnes qui l'effectuent.

Projet Femmes solidaires dans le renouveau

Financé par le ministère fédéral Femmes et Égalité des genres Canada, le projet *Femmes solidaires dans le renouveau* permettra, entre 2019 et 2023, d'assurer une transformation organisationnelle au sein de l'Afeas à travers trois objectifs.

Objectif 1 - Renforcer les capacités des instances locales, régionales et provinciales à augmenter le membership, à recruter et à former une relève pour combler les postes vacants de leurs instances.

Cet objectif a été amorcé par une réflexion à l'automne 2019, grâce à une séance de remue-méninges des comités provinciaux de l'Afeas sur une stratégie de campagne nationale de recrutement et à une formation en techniques d'animation d'ateliers d'éducation populaire. Nous avons mis sur pied le comité Renouveau et conçu un programme de mentorat, et ce, pour soutenir la campagne de recrutement. Pour faciliter cette campagne, nous avons installé sur notre site Internet un module d'adhésion et de renouvellement en ligne, pouvant être utilisé à partir du 1^{er} juillet 2020.

En cette période de pandémie, où règne la distanciation sociale et l'incertitude quant à la possibilité de mener des activités de formation et de concertation en présence, il est urgent pour les instances de l'Afeas de s'approprier des technologies de l'information et des communications pour, entre autres, attirer une jeune relève et assurer la transmission et la pérennité des capacités organisationnelles. Il devient donc essentiel de soutenir les instances régionales et locales dans l'acquisition d'équipement informatique et de compétences pour les réunions et formations virtuelles. Dans cette optique, la responsable provinciale de la mobilisation, Marianne Pertuiset-Ferland, a développé du matériel didactique et donné des formations aux responsables provinciales et régionales de l'Afeas afin de leur permettre de participer ou d'animer une réunion sur Zoom et de récupérer des documents sur Google Disque. Au 30 juin 2020, en prévision des assemblées générales à l'automne, elle a aussi formé des responsables régionales dans six de nos 11 régions afin de favoriser la transmission des connaissances auprès des Afeas locales.

Objectif 2 - Actualiser les pratiques des instances locales, régionales et provinciales en matière de gouvernance, de gestion des ressources humaines, de mobilisation des communautés et de partenariat au soutien des revendications de l'Afeas.

Dans le cadre de ce projet, nous avons donné deux formations sur la gouvernance stratégique adressées aux membres du conseil d'administration provincial et aux présidentes régionales, et mis en place un comité provincial de gestion des risques organisationnels. Pour ce faire, nous avons produit divers outils comme la formation, *Gouverner, c'est prévoir*, incluant des connaissances sur les rôles et responsabilités légales et financières du CA et la gestion des risques, un gabarit d'évaluation des risques, des politiques contre le harcèlement et sur le traitement des plaintes.

Divers constats se dégagent de notre travail avec les responsables régionales et le conseil d'administration provincial. Une fois les formations et les outils diffusés, nous ne devons pas prendre pour acquis que l'intégration se fait automatiquement au niveau pratique. Il faut donc offrir du soutien et de l'accompagnement personnalisés car les administratrices en ont besoin pour la transmission des savoirs et la mise en œuvre des nouvelles pratiques auprès de leurs instances locales. Par ailleurs, plusieurs instances ont mentionné le besoin de recevoir une formation leur permettant de mieux comprendre et appliquer la politique contre le harcèlement au travail.

La pandémie actuelle menace sérieusement le transfert des informations entre les instances régionales et locales, dû au retard considérable de l'Afeas dans l'appropriation des technologies de l'information et des communications (TIC). Les principales causes sont l'âge des membres et la difficulté d'accès à Internet haute vitesse en régions éloignées.

Parallèlement au travail sur la gouvernance au sein de l'Afeas, nous avons développé divers outils liés à nos dossiers prioritaires : une stratégie de sensibilisation provinciale sur le travail invisible, une formation des animatrices régionales pour la diffusion de l'atelier *La charge mentale et l'appauvrissement des femmes : qu'est-ce qui se cache derrière*, une formation de six porte-paroles régionales pour la campagne du travail invisible et trois formations interrégionales sur le projet de réforme du mode de scrutin, une ayant dû être annulée. Au cours des rencontres sur la charge mentale des femmes, nous avons constaté l'émergence de préjugés tenaces chez les femmes elles-mêmes, qui considèrent leurs tâches comme un devoir qu'elles ont envers leurs proches, et non comme du travail invisible ayant une réelle valeur.

Objectif 3 - Instaurer une culture de planification stratégique et d'évaluation des résultats pour mieux informer les parties prenantes de l'organisation sur les interventions de l'organisme en matière d'égalité.

Dès l'automne 2019, nous avons mis sur pied d'un comité d'évaluation afin de concevoir un modèle logique de mesures d'impacts et élaborer des outils de cueillette de données que nous avons testés auprès des instances régionales, lors d'une tournée d'appropriation dans trois des 11 régions de l'Afeas.

Cette tournée des régions pour l'appropriation de l'administration de la cueillette de données locales a été ralentie par la Covid-19. Il a fallu annuler les rencontres prévues en mars et en avril 2020. Une solution pour l'accompagnement des huit autres régions afin de s'assurer du transfert des savoirs et de la pérennisation des instances, sera mise en place à l'automne 2020.

Dans la mesure du possible, nous devons assurer une tournée en présentiel des régions afin de répondre aux questions en vue de diminuer les incertitudes que génèrent la transformation des pratiques organisationnelles. Nous avons constaté que plusieurs instances locales et certaines instances régionales ne possèdent ni les compétences informatiques ni l'équipement pour établir des séances virtuelles d'appropriation.

Projet *Le travail invisible, ça compte !*

Dans le cadre du projet *Le travail invisible, ça compte!*, financé par le Secrétariat à la condition féminine du Québec de décembre 2019 à décembre 2021, l'Afeas souhaite rendre visible les expériences de travail invisible et partager des solutions concrètes afin d'encourager une transformation des mœurs individuelles et collectives.

Au cours de ce projet de deux ans, nous visons à :

- mobiliser des associations féministes québécoises pour déployer une campagne de sensibilisation provinciale concertée sur le travail invisible;
- mettre en lumière et valoriser l'apport économique et social du travail invisible;
- susciter une meilleure compréhension des enjeux entourant le travail invisible de celles et ceux qui en sont les artisan.e.s, auprès de la population, des employeurs, des institutions publiques et des instances décisionnelles;
- faire émerger de nouvelles solutions en vue d'équilibrer le partage des tâches invisibles entre les femmes et les hommes et le partage des responsabilités familiales, étatiques et du secteur privé.

Depuis le début du projet, en décembre 2019, la responsable provinciale de la mobilisation, Marianne Pertuiset-Ferland, a invité diverses associations de femmes à former le *comité inter-associations pour la valorisation du travail invisible*. Outre l'Afeas, les associations et personnes suivantes en font partie : Agricultrices du Québec (AQ), Collectif des femmes immigrantes du Québec (CFIQ), Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), FamillePointQuébec, Jeune chambre de commerce des

femmes du Québec (JCCFQ), Nicole Demers (ex-députée de Laval, BQ), Oxfam-Québec, Pour les droits des femmes du Québec (PDF Québec), Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ), Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ), Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ), Réseau québécois en études féministes (RéQEF), Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

Entre mars et juin 2020, le confinement nous a obligées à tenir des rencontres plus courtes, en mode virtuel sur la plateforme Zoom. Ensemble, nous avons d'abord élaboré une définition du travail invisible et identifié des objectifs et des revendications communs. Par la suite, en collaboration avec Marisabelle Bérubé, consultante en évaluation, nous avons établi un modèle logique et un plan d'évaluation afin de pouvoir déterminer les résultats du projet. Nous avons aussi défini les responsabilités de chaque membre en termes de collecte de données et validé un plan d'action pour l'année à venir. Afin de suivre l'évolution et l'impact du projet avec nos partenaires, nous avons créé des outils comme une fiche de suivi mensuel et un questionnaire pour dresser un portrait des différentes associations membres, de leurs capacités d'implication dans la campagne, ainsi que de leur appréciation du comité et du projet.

Parallèlement au travail effectué avec le comité inter-associations, nous avons créé un comité Communication pour élaborer les stratégies de diffusion, les plans d'action et les outils dans le cadre du projet. Pour l'Afeas, le comité est composé de Pierrette Marcotte, directrice de projets, Hélène Cornellier, responsable des dossiers et des communications et Marianne Pertuiset-Ferland, responsable provinciale de la mobilisation, en collaboration avec Éliane Legault-Roy, conseillère en communications et relations publiques chez *bête féroce*. Notre première stratégie d'action concernait la 20^e Journée du travail invisible dans le cadre de laquelle nous avons créé une campagne de vignettes sur les réseaux sociaux. Ces vingt vignettes, publiées entre le 7 avril et la fin décembre 2020, présentent des citations de l'Afeas et de ses partenaires et alliés sur l'importance de la reconnaissance du travail invisible. Par la suite, nous avons entrepris d'élaborer une stratégie d'action pour dévoiler notre manifeste commun et l'engagement de nos partenaires, et ce, afin d'obtenir des appuis à nos revendications au cours de l'automne 2020.

Hélène Cornellier, responsable des dossiers et des communications

Rapports des comités

Évaluation du projet «*Femmes solidaires dans le renouveau*»

Responsable

Pierrette Marcotte, directrice de projets

Membres

Lise Courteau (Mauricie)

Sylvie Frigon (Lanaudière)

Lise Pratte (Bas-Saint-Laurent-Gaspésie)

Mariette Gilbert (Montréal-Laurentides-Outaouais)

Marianne Pertuiset-Ferland, responsable de la mobilisation provinciale

Yasmina Chouakri, coordonnatrice provinciale de la formation

Marisabelle Bérubé, consultante en évaluation

Mandat

Dans le respect des priorités du plan stratégique 2019-2022 et des exigences du ministère Femmes et Égalité des genres Canada, le comité d'évaluation a pour mandat de :

1. Valider les objectifs du projet « Femmes solidaires dans le renouveau » pour une période de 4 ans;
2. Identifier les activités à mener pour réaliser les objectifs;
3. Identifier les indicateurs pour mesurer le niveau d'atteinte des objectifs annuels;
4. Identifier et valider les outils de cueillette de données pour mesurer le niveau d'atteinte des objectifs annuels du projet;
5. Revoir annuellement le plan d'évaluation du projet et apporter des recommandations pour une amélioration continue;

Réalisations

Le comité s'est réuni le 19 août 2019 à Québec pour entreprendre la conception du modèle logique pour l'évaluation continue des impacts du projet sur une durée de 4 ans. Une seconde rencontre en mode virtuel s'est tenue le 25 septembre pour valider le plan d'évaluation et pour décider des outils de cueillette de données.

Suite aux recommandations du comité évaluation, des outils de bilans régionaux mensuels et locaux trimestriels ont été conçus et mis à l'épreuve entre octobre 2019 et janvier 2020.

Le processus de collecte et d'analyse des données a été obligatoirement mis sur pause à l'arrivée de la pandémie de la Covid-19, où l'énergie des instances a été concentrée sur la mise en place d'un plan d'urgence.

Perspectives 2020-2021

En collaboration avec la consultante en évaluation, un questionnaire bilan Covid-19 sera acheminé aux instances locales et régionales en vue de reprendre le processus d'évaluation continue dès septembre 2020. De nouvelles séances d'appropriation pour l'administration des questionnaires locaux et régionaux seront également offertes virtuellement en septembre 2020. Le comité se réunira à nouveau au début de 2021 pour analyser les progrès et apporter des recommandations.

Pierrette Marcotte, directrice de projets

Évaluation du projet «*Le travail invisible, ça compte !*»

Responsable

Pierrette Marcotte, directrice de projets

Membres

Hélène Cornellier, responsable des dossiers Afeas

Éliane Legault-Roy, conseillère en communications

Marianne Pertuiset-Ferland, responsable de la mobilisation provinciale

Marisabelle Bérubé, consultante en évaluation

Avec la collaboration du comité Inter-associations réunissant les partenaires

Mandat

Dans le respect des priorités du plan stratégique 2019-2022 et des exigences du Secrétariat à la condition féminine Québec, le comité d'évaluation a pour mandat de :

1. Valider les objectifs du projet de la campagne de sensibilisation provinciale « Le travail invisible, ça compte » pour une période de 2 ans ;
2. Identifier les activités à mener pour réaliser les objectifs ;
3. Identifier les indicateurs pour mesurer le niveau d'atteinte des objectifs annuels;
4. Identifier et valider les outils de cueillette de données pour mesurer le niveau d'atteinte des objectifs annuels du projet ;
5. Revoir annuellement le plan d'évaluation du projet et apporter des recommandations pour une amélioration continue.

Réalisations

Le comité s'est réuni à quatre reprises entre janvier et juin 2020. Le modèle logique d'évaluation continue du projet sur une période de deux ans de décembre 2019 à décembre 2021, a été validé par le comité Inter-associations ainsi que le plan d'action de la campagne de sensibilisation 2020-2021.

Perspectives 2020-2021

En collaboration avec la consultante en évaluation, un questionnaire bilan sera produit et administré par l'ensemble des associations partenaires pour le déploiement de la campagne de sensibilisation provinciale 2020-2021. Les données recueillies nous permettront de bien documenter les impacts de la campagne en matière de sensibilisation du public et d'influence auprès des instances gouvernementales.

Pierrette Marcotte, directrice de projets

Finances

Responsable

Lise Vachon, 2^e vice-présidente provinciale

Membres

Hélène Tremblay, présidente provinciale (Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau)

Danielle Michaud, trésorière provinciale (Estrie)

Pierrette Marcotte, directrice de projets (Siège social)

Mandat

En collaboration avec la directrice de projets et en lien avec les priorités du plan d'action stratégique 2019-2022, le comité financement a le mandat de :

1. Préparer le dossier pour une demande de numéro de charité à Revenu Canada ;
2. Maintenir la vente de billets de tirage à 20 \$ comme activité de financement ;
3. Organiser un atelier sur les sources de financement public disponibles aux Afeas locales et régionales;
4. Rédiger et acheminer au conseil exécutif les comptes rendus des réunions ;
5. Préparer les documents pour l'animation de la JARA ;
6. Rédiger le rapport de comité pour le cahier de congrès.

Réalisations

Le comité s'est rencontré à deux reprises entre juillet 2019 et juin 2020. Il a mené une étude pour évaluer la pertinence de présenter un dossier à Revenu Canada pour l'obtention d'un numéro de charité. Après mûres réflexions sur les priorités, il a recommandé de mettre en veilleuse ce dossier considéré non prioritaire dans le plan d'action 2019-2022.

L'activité annuelle d'autofinancement des Afeas locales, régionales et provinciale a été maintenue et le nombre de billets à vendre ainsi que les prix décernés ont été revus à la baisse, suite à l'analyse des résultats des deux dernières années.

Un document informatif à l'intention des membres de l'Afeas a été produit afin de soutenir les instances régionales dans la transmission des informations financières, à l'occasion des Journées d'accueil régionales annuelles (JARA).

Perspectives 2020-2021

Au cours de la prochaine année, le comité financement devra se pencher sur les conséquences de la pandémie de la Covid-19 sur les finances à long terme de ses instances, puisqu'une récession sévère s'annonce.

Des ateliers d'information et de formation sur les diverses sources de financement public ont été planifiés dans l'offre d'activités éducatives 2020-2021 à l'intention des instances locales et régionales.

Un projet pilote, avec les Afeas régionales, sera exploré avec les Centres locaux d'emploi et les bureaux de Services Québec, pour un programme de stagiaires rémunérées visant à soutenir certaines tâches telles que la gestion du programme de formation, le soutien aux technologies des communications, la promotion et le recrutement de nouvelles membres.

Pierrette Marcotte, directrice de projets

Formation

Responsable

Louise Archambault

Membres

Anne-Marie Allione (Québec-Chaudière-Appalaches)

Louise Archambault (Mauricie)

Yasmina Chouakri, coordonnatrice provinciale de la formation

Micheline Lacasse (Centre-du-Québec)

Hélène Tremblay (Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau)

Mandat

En collaboration avec la coordonnatrice provinciale de la formation, le comité a le mandat de :

- Participer à la priorisation de l'offre de formation pour 2019-2020 ;
- Mobiliser la base pour les formations retenues ;
- Promouvoir le recrutement des formatrices régionales et définir leur rôle et responsabilités ;
- Valider la programmation 2019-2020 ;
- Promouvoir les formations disponibles et admissibles pour remboursement SACAIS auprès des Afeas régionales et locales ;
- Valider le plan d'évaluation des formations et des procédures de rapports ;
- Rédiger et acheminer au conseil exécutif les comptes rendus des réunions ;
- Organiser la prochaine formation des animatrices régionales 2019 ;
- Rédiger le rapport annuel du comité pour cahier de congrès.

Réalisations

Le Comité s'est réuni à trois reprises, les 1^{er} octobre 2019, 4 février et 5 juin 2020. Il a aussi participé à deux réunions en inter-comités, les 29 octobre 2019 et 5 mai 2020, et organisé des formations pour les animatrices 2019-2020.

La coordonnatrice provinciale de la formation a produit deux rapports validés par le comité : Recensement des formations 1980-2020, Rapport d'évaluation des besoins 2019. Elle a aussi produit des ateliers d'éducation populaire et des canevas de formation, validés par le comité, sur les thèmes suivants : *Le Travail invisible. Où est-il ?*, *La charge mentale et l'appauvrissement des femmes*, *La réforme du mode de scrutin*, *Les femmes et l'environnement* et *Techniques d'animation de groupe*.

Perspectives et recommandations 2020-2021

Le nouveau mandat et la nouvelle composition du comité pour 2020-2021, tel qu'adopté par le conseil d'administration provincial en juin 2020, répondront à la volonté de l'Afeas de rapprocher les instances régionales avec le provincial afin de dynamiser la participation des membres aux ateliers d'éducation populaire.

L'offre de perfectionnement pour un renforcement organisationnel des Afeas locales et régionales viendra soutenir les bénévoles qui ont des postes électifs ou de responsables de comité dans la mise à jour de leurs pratiques pour faciliter leur travail.

Yasmina Chouakri, responsable de la formation

Gestion des risques

Responsable

Le conseil exécutif provincial

Membres

Hélène Tremblay, présidente (Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau)

Lise Courteau, 1^{re} vice-présidente (Mauricie)

Lise Morin Vachon, 2^e vice-présidente (Québec-Chaudière-Appalaches)

Rachel Leduc, secrétaire (Montréal-Laurentides-Outaouais)

Danielle Michaud, trésorière (Estrie)

Pierrette Marcotte, directrice de projets (Siège social)

Mandat

1. Évaluer les risques organisationnels ;
2. Prioriser les mesures à prendre à court et moyen termes ;
3. Établir les échéanciers de mise en œuvre des mesures ;
4. Élaborer une politique et des procédures de gestion des plaintes.

Réalisations

Le comité s'est réuni à six occasions (juillet et octobre 2019, janvier, février, mars, juin 2020) pour traiter les dossiers suivants :

- Gestion des plaintes en provenance de trois régions Afeas ;
- Développement d'une politique et d'une procédure de traitement des plaintes à l'intention des trois paliers Afeas ;
- Suivis sur la conformité en matière de gestion et de gouvernance de deux instances régionales Afeas ;
- Élaboration du plan d'urgence de la pandémie Covid-19.

Le 2 juin 2020, le Conseil d'administration a adopté la politique et les procédures de traitements des plaintes.

Perspectives 2020-2021

Au cours de la prochaine année, le comité veillera à poursuivre l'exercice d'évaluation des risques potentiels afin de déterminer les politiques appropriées pour leur prévention, voire leur élimination.

La programmation d'activités éducatives de l'Afeas 2020-2021 prévoit une offre d'ateliers à l'intention de ses instances pour l'appropriation et la mise en pratique de la politique de prévention contre le harcèlement ainsi que de la politique et les procédures de traitement des plaintes.

Pierrette Marcotte, directrice de projets

Inter-associations pour la valorisation du travail invisible

Responsable

Marianne Pertuiset-Ferland, responsable de la mobilisation

Membres

Afeas

Agricultrices du Québec (AQ)

Collectif des femmes immigrantes du Québec (CFIQ)

Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)

FamillePointQuébec

Jeune chambre de commerce des femmes du Québec (JCCFQ)

Nicole Demers (ex députée fédérale de Laval - BQ)

Oxfam-Québec

Pour les droits des femmes du Québec (PDFQ)

Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)

Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ)

Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)

Réseau Québécois en études féministes (RéQEF)

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)

Mandat

1. Développer des partenariats avec des associations féministes québécoises sur un enjeu commun et majeur, le travail invisible, pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
2. Mettre en commun les revendications sur le dossier du travail invisible ;
3. Partager les expertises sur cet enjeu ;
4. Déployer la campagne provinciale de sensibilisation sur le travail invisible en concertation avec les autres associations membres du comité.

Réalisations

Le comité s'est réuni à trois reprises entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2020 et a réalisé ce qui suit :

- Adoption d'une plateforme commune incluant une définition du travail invisible ainsi que des objectifs et des revendications ;
- Élaboration et validation d'un modèle logique et d'un plan d'évaluation ;
- Élaboration d'un plan d'action pour la campagne de sensibilisation.

Perspectives et recommandations 2020-2021

- Lancement de la campagne provinciale 2020-2021 ;
- Action du 7 septembre 2020, lancement du manifeste et de son site Internet ;
- Journée du travail invisible du 6 avril 2021 ;
- Diffusion des activités régionales de sensibilisation.

Marianne Pertuiset-Ferland, responsable de la mobilisation

Promotion-Recrutement et CECA

Responsable

Marianne Pertuiset-Ferland

Membres

Johanne Blanchette (Mauricie)

Lise Courteau (Mauricie)

Francine Duchaine (Mauricie)

Hélène Tremblay (Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau)

Diane Doré (Hautes-Rivières)

Suzanne Lefrançois (Richelieu-Yamaska)

Christiane Denis (St-Jean-Longueuil-Valleyfield)

Mandat

Volet CECA

En collaboration avec l'agente de mobilisation provinciale, le comité CECA a le mandat de :

1. Concevoir le contenu du guide d'animation 2020-2021 pour chaque activité phare de l'Afeas, en lien avec les dossiers prioritaires du plan stratégique 2019-2022 :
 - Projet rassembleur
 - Opération Tendre la main
 - Journée internationale des droits des femmes
 - Journée nationale du travail invisible
2. Susciter la participation aux concours Prix Azilda-Marchand et Activités femmes d'ici ;
3. Juger les documents des Afeas qui participent aux différents concours ;
4. Rédiger et acheminer au conseil exécutif les comptes rendus des réunions ;
5. Participer à deux rencontres inter-comités à l'automne 2019 et au printemps 2020 ;
6. Rédiger le rapport du comité pour le cahier de congrès ;
7. Prévoir le déroulement de la remise des prix et présenter le projet rassembleur lors du congrès provincial 2020

Volet Promotion-recrutement

En collaboration avec l'agente de mobilisation provinciale, et en lien avec les priorités du plan d'action 2019-2022, le comité Promotion-recrutement a le mandat de :

1. Concevoir un nouveau guide d'accueil des nouvelles membres ;
2. Agir à titre d'instance conseil auprès de l'agente de mobilisation provinciale pour valider le nouveau programme de recrutement des membres et des bénévoles, qui sera conçu et déposé par l'agente ;
3. Diffuser le « Bottin d'idées » d'ici la fin de l'automne 2019 ;

4. Soumettre une proposition au CA de juin 2020, pour le déploiement d'une campagne de souscription nationale pour une mise en œuvre en 2021-2022 ;
5. Rédiger et acheminer au conseil exécutif les comptes rendus des réunions ;
6. Préparer les documents pour la journée provinciale d'appropriation des animations JARA ;
7. Rédiger le rapport de comité pour le cahier de congrès.

Réalisations

Le comité s'est réuni à 10 reprises entre le 10 février et le 10 juin 2020 (+ trois réunions du comité Renouveau). Voici la liste des réalisations :

- Guide d'animation ;
- Outils de promotion-recrutement ;
- Présentation de ces outils à la JARA ;
- Proposition de plusieurs idées et projets pour l'année à venir ;
- Création du comité Renouveau et élaboration du programme Génération égalité.

Perspectives et recommandations 2020-2021

Le comité fusion a été remanié. Deux nouvelles entités ont été formées : le comité PÉCA (promotion-éducation-culture-action) et le comité Renouveau, qui s'occupera du programme Génération égalité (campagne de recrutement intergénérationnel qui comprend un programme de mentorat, un espace web et du contenu plus centré vers les intérêts des jeunes femmes pour attirer la jeune relève).

Le comité recommande ce qui suit :

- Offre de rencontre Zoom pour des conférences et des discussions sur différents thèmes liés à la mission de l'Afeas ;
- Bottin de ressources pour les femmes victimes de violence ;
- Bottin de commerces écoresponsables à encourager ;
- Défis aux Afeas locales et régionales de rendre leurs activités Zéro-déchets ;
- Auto-évaluation sur la charge mentale et outils pour mieux gérer sa charge mentale ;
- Campagne de recrutement centrée spécifiquement (mais pas exclusivement) sur la jeune relève et programme de mentorat pour accueillir les nouvelles membres.

Marianne Pertuiset-Ferland, responsable de la mobilisation

Résolutions

Membres

Lise Courteau, responsable
Nicole Comtois, adjointe
Manon Durand, adjointe
Marie-Paule Godin, personne-ressource

Mandat

1. Recevoir les propositions adoptées lors des congrès régionaux et juger si elles sont conformes aux critères de recevabilités adoptés par le conseil d'administration provincial ;
2. Rédiger les états de fait pour chaque proposition, ou bloc de propositions, qui ont été jugées recevables ;
3. Réviser et proposer au conseil d'administration les règles de procédures pour l'étude des propositions au congrès provincial ;
4. Rédiger le recueil des propositions adoptées (résolutions) lors du congrès provincial ;
5. Faire des recommandations au conseil d'administration provincial au besoin ;
6. Rédiger le rapport pour le cahier de congrès.

Cette année, le comité des résolutions ne s'est pas réuni à cause de la pandémie qui nous frappe. Comme tous les congrès régionaux ont été annulés et qu'il n'y a aucune proposition, avis de motion ou proposition de régie interne qui seront adoptés, le conseil d'administration provincial a pris la décision de ne tenir que des assemblées générales, tant au palier régional que provincial, sans faire l'étude de propositions ni d'avis de motion. Le tout est reporté au prochain congrès.

Critères de recevabilité permanents

Dans la revue automne 2019, les critères de recevabilité permanents ont été publiés. Ces critères sont toujours valides pour l'an prochain, **sauf** au point sept, où peut lire *On accepte les propositions reliées aux thèmes à l'étude de l'année précédente et de l'année en cours (Guide d'animation)*. Évidemment, pour l'année prochaine, ce critère a dû être révisé. Le conseil d'administration provincial a décidé que, pour le prochain congrès, nous accepterons les propositions reliées aux thèmes du guide d'animation 2018-2019, celles du dossier spécial sur le travail invisible (2019-2020) et celles du nouveau guide d'animation 2020-2022. L'étude de ces propositions sera dans le même ordre.

Les membres du comité comprennent bien qu'il y aura quelques personnes qui seront déçues. Nous reconnaissons que les avis de motion ou les propositions de régie interne qui ont été adoptés lors des congrès régionaux en 2019 et qui relèvent des pouvoirs du conseil d'administration provincial, ne pourront pas être ratifiés par les membres cette

année. La crise qui continue de nous frapper ne sera pas sans conséquence, même à l'Afeas.

Participer efficacement à la prise de décision

Cette formation de six heures vous aide à comprendre toutes les étapes et le cheminement pour l'élaboration d'une proposition. Les objectifs sont :

- Connaître et comprendre les étapes préliminaires à la rédaction d'une proposition ;
- Élaborer une proposition à soumettre à l'étude ;
- Connaître les règles de procédure en vigueur à l'Afeas.

Dans le courant de l'année, la formation a été donnée dans les régions Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau (deux formations) et Lanaudière.

Remerciements

Merci à toutes les membres qui comprennent bien que la crise que nous traversons cette année est sans précédent à l'Afeas. Tout ceci nous bouscule et nous oblige à réfléchir pour faire autrement. Si le besoin se fait sentir, les membres du comité sont prêtes à réajuster ou encore à réfléchir pour réinventer.

Lise Courteau, responsable

Revue Femmes d'ici

Membres

Lise Courteau, responsable

Huguette Dalpé, secrétaire-coordonnatrice

Mandat

1. Produire quatre numéros de la revue Femmes d'ici : automne et hiver 2019, printemps et été 2020 ;
2. Solliciter les régions pour la production d'articles pour la chronique *Nouvelles des régions* ;
3. Rédiger et acheminer au conseil exécutif les comptes rendus réunions ;
4. Préparer les documents pour la rencontre provinciale d'appropriation de l'animation des Journées d'accueil régionales annuelles (JARA) ;
5. Rédiger le rapport du comité pour le cahier de congrès.

Réalisations

La revue Femmes d'ici est un outil essentiel d'information et de communication pour les membres Afeas. Nous avons le mandat de publier des articles et des chroniques qui reflètent la vision et la mission de l'Afeas en lien avec le plan d'action. Elle doit refléter ce qui se passe à l'Afeas et ainsi demeurer un outil de promotion pour faciliter le recrutement de nouvelles membres.

Le comité a tenu cinq rencontres durant l'année. La première s'est tenue en juillet pour planifier l'ensemble des quatre numéros. Les autres réunions ont été tenues en septembre et décembre 2019 et février 2020 au siège social de l'Afeas et la dernière en mai 2020 par téléphone. Pour ces quatre dernières rencontres, nous avons évalué la revue précédente, nous avons lu et corrigé les articles reçus des chroniqueuses et des rédactrices et nous avons décidé des titres de manchette et des photos pour la page couverture.

Comme par les années passées, le numéro hiver a été produit virtuellement. Quant à la revue printemps, elle aussi a été victime de la pandémie qui nous frappe. Elle est restée chez l'expéditeur jusqu'à ce que l'entreprise puisse reprendre normalement ses activités. Ce numéro est donc sorti virtuellement avant que les membres la reçoivent en version papier.

À la suite de la rencontre de l'inter-comité de l'automne dernier, le comité s'est penché sur l'élaboration d'un concours d'écriture pour la prochaine année. Tous les détails du concours paraîtront dans la revue de l'automne prochain et sont aussi inclus dans les documents de la JARA.

54^e Assemble générale annuelle

Cette année, le comité a dû fonctionner avec deux personnes seulement. Qu'à cela ne tienne ! Nous avons formé une équipe du tonnerre, le tout dans le respect et la bonne humeur, et nous en sommes fières ! Un immense merci Huguette pour la complicité et l'amitié qui s'est développée. Pour les prochaines réunions, nous accueillerons deux nouvelles recrues qui se sont jointes à nous : Joëlle Cardonne et Doris Milot. Bienvenue dans la super-équipe !

Lise Courteau, responsable

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant

Résultats 1

Évolution de l'actif net 2

Bilan 3 - 4

Flux de trésorerie 5

Notes complémentaires 6 - 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE** (l'association), qui comprennent le bilan au 30 juin 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Éventualités et événements postérieurs à la date du bilan

Nous attirons l'attention sur la note 14 des états financiers qui décrit des éventualités et événements postérieurs liés à la pandémie mondiale de la COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mta Rpa inc.

1

Brossard
Le 31 août 2020

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A103635

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

1

	2020	2019 (redressé)
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions (note 4)	384 886	166 644
Cotisations des membres	109 301	115 626
Tirage	52 699	99 975
Congrès	21 285	80 413
Revenus locatifs	15 264	15 120
Abonnements et vente de matériel	14 425	1 115
Assurances biens et responsabilités - régions	13 729	19 974
Exemption de taxes municipales	8 482	10 147
Contribution - Cancers féminins	3 128	2 242
Intérêts et ristournes	2 263	1 948
Autres revenus	18	3 250
	<u>625 480</u>	<u>516 454</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	185 053	57 410
Contractuels	90 993	83 460
Dépenses relatives aux régions	59 348	63 813
Frais de tirage	50 111	79 501
Comités et conseil d'administration	46 903	30 460
Publications et impressions	44 221	31 659
Frais d'immeuble	19 768	44 537
Congrès	18 173	71 746
Frais de bureau	14 519	11 904
Exemption de taxes municipales	8 482	10 147
Télécommunications et informatiques	6 580	5 193
Frais comptable	5 830	4 192
Cancers féminins	3 128	2 242
Relations publiques	2 152	3 218
Assurance-responsabilité	964	1 417
Intérêts et frais bancaires	263	249
Amortissement des immobilisations	4 427	4 569
	<u>560 915</u>	<u>505 717</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>64 565</u>	<u>10 737</u>

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

2

	Affecté pour travaux futurs	Affecté aux projets spéciaux	Investi en immobilisations	Non affecté	2020 Total	2019 Total (redressé)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	10 000	-	174 416	139 466	323 882	313 145
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(2 000)	-	(4 427)	70 992	64 565	10 737
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	-	-	1 852	(1 852)	-	-
AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (note 3)	20 000	50 000	-	(70 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	28 000	50 000	171 841	138 606	388 447	323 882

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

BILAN

30 JUIN 2020

3

	2020	2019 (redressé)
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (note 5)	118 038	249 027
Dépôts à terme (note 6)	16 000	17 000
Placements temporaires, au coût	387 808	36 059
Débiteurs (note 7)	40 895	19 033
Inventaire de librairie	6 799	6 015
Frais payés d'avance	12 987	5 362
	<u>582 527</u>	<u>332 496</u>
DÉPÔTS À TERME (note 8)	15 000	16 000
IMMOBILISATIONS (note 9)	<u>171 841</u>	<u>174 416</u>
	<u>186 841</u>	<u>190 416</u>
	<u>769 368</u>	<u>522 912</u>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

BILAN

30 JUIN 2020

4

	2020	2019 (redressé)
	\$	\$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	47 100	7 874
Revenus perçues d'avance	4 440	24 618
Subventions reportées (note 11)	252 404	132 118
Subvention perçue d'avance	<u>36 977</u>	<u>34 420</u>
	340 921	199 030
DETTE À LONG TERME (note 12)	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	<u>380 921</u>	<u>199 030</u>
ACTIF NET		
AFFECTÉ POUR TRAVAUX FUTURS	28 000	10 000
AFFECTÉ AUX PROJETS SPÉCIAUX	50 000	-
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	171 841	174 416
NON AFFECTÉ	<u>138 606</u>	<u>139 466</u>
	<u>388 447</u>	<u>323 882</u>
	<u>769 368</u>	<u>522 912</u>

L'ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020****5**

	2020	2019 (redressé)
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	64 565	10 737
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations	<u>4 427</u>	<u>4 569</u>
	68 992	15 306
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 16)	<u>111 620</u>	<u>160 032</u>
	<u>180 612</u>	<u>175 338</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement d'un dépôt à terme	33 000	34 000
Acquisition d'un dépôt à terme	(31 000)	(16 000)
Acquisition de placements temporaires	(351 749)	(920)
Acquisition d'immobilisations	<u>(1 852)</u>	<u>-</u>
	<u>(351 601)</u>	<u>17 080</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	<u>40 000</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(130 989)	192 418
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>249 027</u>	<u>56 609</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>118 038</u></u>	<u><u>249 027</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

L'association, constituée en vertu de la partie III de la « Loi sur les compagnies du Québec » le 8 août 1968, a pour objectif de faire la promotion des intérêts des femmes. Elle est un organisme sans but lucratif exonéré d'impôts au sens de la « Loi de l'impôt sur le revenu ».

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations amortissables.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus relatifs au congrès, les cotisations des membres et l'aide gouvernementale sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les dons de commanditaires et les revenus du tirage sont constatés lors de l'encaissement ou dans le premier cas lorsqu'une confirmation écrite de don a été obtenue.

Les revenus locatifs sont constatés à titre de produits par période de référence.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif. De plus, les dépôts à terme que l'association ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs, à l'exception des taxes sur les transactions commerciales, et des placements temporaires.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et des salaires et vacances.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'association détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

INVENTAIRE DE LA LIBRAIRIE

L'inventaire de la librairie est composé principalement de fournitures de bureau ainsi que de divers articles promotionnels. Il est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	2 %
Mobilier et équipement de bureau	5 %
Matériel informatique	20 %

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

VENTILATION PAR PROJETS

L'association présente plusieurs de ses produits et charges ventilés en deux projets :

- Femmes solidaires dans le renouveau
- Le travail invisible ça compte !

Les produits et charges sont ventilés selon l'attribution et le coût réel pour chacun des projets mentionnés ci-haut (voir note 18 et note 19). Certaines estimations ont été nécessaires pour la répartition des charges. Les produits et charges qui sont ventilés par projets se retrouvent dans l'état des résultats.

Les chiffres présentés dans chacun des projets ont été fournis par la direction de l'association et n'ont pas été audités de façon spécifique.

3. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'association a procédé aux affectations suivantes :

- Affectation pour travaux futurs d'un montant de 20 000 \$ (10 000 \$ en 2019) à même l'actif net non affecté. Les travaux seront effectués sur la bâtisse au cours du prochain exercice.

- Affectation pour les projets spéciaux d'un montant de 25 000 \$ pour le programme mentorat et de 25 000 \$ pour le projet génération égalité à même l'actif net non affecté. Les montants seront utilisés sur une période de trois ans.

L'association ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. SUBVENTIONS

	2020 \$	2019 \$
Gouvernement du Canada (MFEG)	170 742	19 581
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)	145 689	143 688
Secrétariat à la condition féminine	46 146	-
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	22 309	-
Emploi Québec	-	3 375
	<u>384 886</u>	<u>166 644</u>

5. ENCAISSE

	2020 \$	2019 \$
Fonds général et petite caisse	99 422	224 222
Fonds du tirage	58	24 805
	<u>99 480</u>	<u>249 027</u>

6. DÉPÔTS À TERME

	2020	2019
	\$	\$
Dépôt à terme, intérêts de 1,25 %, échéant en mars 2021	16 000	-
Dépôt à terme, intérêts de 1,1 %, encaissé au cours de l'exercice	-	17 000
	<u>16 000</u>	<u>17 000</u>

Un des certificats de dépôt à terme, d'un montant de 16 000 \$, est donné en garantie relativement à un système de loterie.

7. DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Clients	9 520	2 291
Subventions salariales	22 309	1 575
Taxes sur les transactions commerciales	8 553	14 698
Intérêts courus	513	469
	<u>40 895</u>	<u>19 033</u>

8. DÉPÔTS À TERME

	2020	2019
	\$	\$
Dépôt à terme, intérêts de 1,45 %, échéant en mars 2022	15 000	-
Dépôt à terme, intérêts de 1,25 %, échéant en mars 2021	-	16 000
	<u>15 000</u>	<u>16 000</u>

Un des certificats de dépôt à terme, d'un montant de 15 000 \$, est donné en garantie relativement à un système de loterie.

9. IMMOBILISATIONS

	2020		2019	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Terrain	23 680	-	23 680	23 680
Bâtiment	230 553	99 423	131 130	133 806
Mobilier et équipement de bureau	23 268	11 738	11 530	12 137
Matériel informatique	56 072	50 571	5 501	4 793
	<u>333 573</u>	<u>161 732</u>	<u>171 841</u>	<u>174 416</u>

10. CRÉDITEURS

	2020 \$	2019 \$
Fournisseurs	21 685	2 242
Salaires et vacances	11 890	403
Charges sociales	13 525	5 229
	<u>47 100</u>	<u>7 874</u>

11. SUBVENTIONS REPORTÉES

	Gouvernement du Canada (MFEG) - Femmes Solidaires dans le renouveau	Secrétariat à la condition féminine - Le travail invisible, ça compte !	Total \$
Solde au début	132 118	-	132 118
Encaissée au cours de l'exercice	196 774	140 400	337 174
Moins : constatée à titre de produits au cours de l'exercice	<u>(170 742)</u>	<u>(46 146)</u>	<u>(216 888)</u>
Solde à la fin	<u>158 150</u>	<u>94 254</u>	<u>252 404</u>

12. DETTE À LONG TERME

	2020 \$	2019 \$
Compte d'urgence des entreprises canadiennes (CUEC), sans intérêts ni modalité de remboursement, garanti par le gouvernement du Canada, un montant jusqu'à 10 000 \$ pourra être converti en subvention si l'association rembourse 30 000 \$ au plus tard à la date de renouvellement le 31 décembre 2022	<u>40 000</u>	<u>-</u>

13. ORGANISMES CONTRÔLÉS

L'AFEAS provinciale a 11 sections régionales qui sont mandatées afin de faciliter la réalisation de ses objectifs et de ses programmes dans les différentes régions du Québec. Les sections régionales sont également autorisées à conserver, pour la mise en place de leurs programmes régionaux, tous les apports qu'elles reçoivent. Les sections régionales doivent toutefois remettre à l'AFEAS provinciale une portion de la cotisation des membres qu'elles perçoivent (16,50 \$/35,00 \$ par cotisation).

14. ÉVENTUALITÉS ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde. Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

La direction n'est pas certaine de l'incidence sur ses activités et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant au moment ou la durée potentielle de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'association en date de ces états financiers.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux risques sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'association est principalement lié aux débiteurs.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'association à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt variables assujettissent l'association à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'association est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

16. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2020 \$	2019 \$
Débiteurs	(21 862)	(5 749)
Inventaire de librairie	(784)	1 597
Frais payés d'avance	(7 625)	16 893
Créditeurs	39 226	477
Revenus perçus d'avance	(20 178)	7 327
Subventions reportées	120 286	132 117
Subvention perçue d'avance	<u>2 557</u>	<u>7 370</u>
	<u><u>111 620</u></u>	<u><u>160 032</u></u>

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

18. PROJET - FEMMES SOLIDAIRES DANS LE RENOUVEAU

	2020 \$	2019 \$
Produits		
Subvention - Gouvernement du Canada (MFEG)	<u>170 742</u>	<u>19 581</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	87 305	5 982
Contractuels	19 729	10 574
Comité et conseil d'administration	25 244	933
Dépenses relatives aux régions	15 536	405
Publications et impressions	8 182	-
Frais de bureau	1 255	1 687
Télécommunications et informatiques	1 434	-
Relations publiques	<u>12 057</u>	<u>-</u>
	<u>170 742</u>	<u>19 581</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>-</u>	<u>-</u>

19. PROJET - LE TRAVAIL INVISIBLE, ÇA COMPTE !

	2020 \$	2019 \$
Produits		
Subvention - Secrétariat à la condition féminine	<u>46 146</u>	<u>-</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	27 632	-
Contractuels	7 908	-
Publications et impressions	175	-
Frais de bureau	464	-
Télécommunications et informatiques	1 167	-
Relations publiques	<u>8 800</u>	<u>-</u>
	<u>46 146</u>	<u>-</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

